



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 08739

Numéro SIREN : 328 090 238

Nom ou dénomination : SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L
INVESTISSEMENT - S I D I

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2017 sous le numéro de dépôt 92761



20170927612016

DATE DEPOT : 04/10/2017

N° DE DEPOT : 92761

N° GESTION : 1983B08739

N° SIREN : 328090238

DENOMINATION : SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L INVESTISSEMENT - S
I D I

ADRESSE : 12 R GUY DE LA BROSSE 75005 PARIS

MILLESIME : 2016

**SOLIDARITE INTERNATIONALE
POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT**

S.I.D.I.

Société en Commandite par Actions à Capital variable

R.C.S. PARIS B 328.090.238

SIRET : 328.090.238.00044 - NAF : 6430 Z

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

04 OCT. 2017

Sous le N° :

97761

~~~~~  
**Siège social**  
12, rue Guy de la Brosse  
75005 PARIS

~~~~~  
**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2016**



**SOFIDEEC
BAKER TILLY**

Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
138, bd Haussmann - 75008 PARIS

Tél. 01.42.99.66.44 - Fax 01.42.89.31.63

S.E.L.A.F.A au Capital de 1.512.190 € - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 6920Z

Aux Actionnaires

de la S.C.A. S.I.D.I

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société S.I.D.I., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

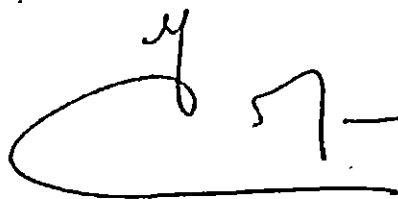
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Gérance et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 26 Avril 2017

Pour **SOFIDEEC Baker Tilly**
Commissaire aux Comptes
Membre de la CRCC de Paris



Jean-Yves MACE
Expert-comptable,
Commissaire aux comptes, Associé

Bilan Actif

Au		31/12/2016	31/12/2015	
Durée		12 mois	12 mois	
	Brut	Amort. & Provi	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais recherche & développement				
Conces brevets & droits simil.	51 091	51 091	-	-
Fonds commercial (1)				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst.Tech.,Matériel Outil.Ind.				
Autres immob. corporelles	286 410	243 495	42 915	53 929
Immob. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	11 460 238	591 129	10 869 109	7 749 867
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	429 507		429 507	453 507
Prêts	9 768 490		9 768 490	9 375 559
Autres immob. financières	258 731		258 731	191 010
TOTAL (I)	22 254 468	885 715	21 368 752	17 823 873
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières,approvision.				
En-cours production de biens				
En-cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés s/cdes				
Créances exploitation (3)				
Clients & comptes rattachés	137 490	7 609	129 881	100 298
Autres créances	548 262		548 262	912 109
Capital sousc. & appel non versé				
Valeurs mobilières placement	10 710 612	5 042	10 705 570	12 156 037
dont actions propres				
Disponibilités	3 175 348		3 175 348	2 460 255
COMPTES REGULARISATION ACTIF				
Charges constatées d'avance (3)	22 487		22 487	20 515
TOTAL (II)	14 594 199	12 651	14 581 548	15 649 214
Charg.à répartir/plus.exer (III)				
Primes rembours.des oblig. (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I-V)	36 848 667	898 366	35 950 300	33 473 087

Bilan Passif

Au Durée		31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital		22 021 608	20 078 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserve légale		2 007 844	1 851 512
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		2 349 549	1 463 490
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)		921 669	1 051 398
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	(I)	27 300 670	24 444 840
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL	(II)	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			48 000
Provisions pour charges		156 438	123 249
TOTAL	(III)	156 438	171 249
DETTES (I)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès établ. crédit (2)		1 402 231	2 652 713
Emprunts et dettes financières divers(3)		4 799 478	4 575 265
Avances et comptes reçus s/commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		44 530	74 632
Dettes fiscales et sociales		579 732	638 213
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés			
Autres dettes		932 025	41 117
COMPTES REGULARISATION PASSIF			
Produits constatés d'avance (1)		735 197	875 060
TOTAL	(IV)	8 493 194	8 856 999
Ecart de conversion passif	(V)		
TOTAL GENERAL	(I-V)	35 950 300	33 473 087
(1) dont à plus d'un an			
(1) dont à moins d'un an		1 864 013	2 738 032
(2) de concours bancaires courants, soldes créditeurs banque		2 231	302 713
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

	Au		31/12/2015	
	Durée		12 mois	
	Franç.	Exploitation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	406 191	1 330 137	1 736 328	1 711 224
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	406 191	1 330 137	1 736 328	1 711 224
Subventions d'exploitation				
Reprises s/prov. et amortis, transferts de charges			33 580	137 618
Autres produits			148 124	109 972
TOTAL (I)		(I)	1 918 032	1 958 814
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes (a)			963 853	979 561
Impôts, taxes et versements assimilés			100 630	92 549
Salaires et traitements			1 135 211	1 185 169
Charges sociales			554 187	570 527
Dotations aux amortissements s/immobilisations			12 531	11 849
Dotations aux provisions s/actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			33 189	10 376
Autres charges			192 177	103 040
TOTAL (II)		(II)	2 991 778	2 953 071
1- RESULTAT D'EXPLOITATION		(I - II)	1 073 745	994 256
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			763 684	500 686
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob (3)			635 101	595 236
Autres intérêts et produits assimilés (3)			62 895	112 351
Reprises s/provisions et transferts de charges			411 210	38 556
Différences positives de change			371 746	662 882
TOTAL (V)		(V)	2 244 636	1 909 711
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et provisions			81 546	515 057
Intérêts et charges assimilées (4)			66 236	104 832
Différences négatives de change			139 150	38 838
Charges nettes s/cessions valeurs mob. placement			6 217	25 733
TOTAL (VI)		(VI)	293 149	684 460
2- RESULTAT FINANCIER		(V - VI)	1 951 487	1 225 251
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(I - II + III - (IV + V - VI))	877 741	230 995

Compte de Résultat (Suite)

Au Durée		31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		616	5 652
Sur opérations en capital			1 386 824
Reprises s/provisions et transferts de charges		48 000	169 000
TOTAL (VII)		48 616	1 561 476
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		4 688	147 468
Sur opérations en capital			593 605
Dotations aux amortissements et aux provisions			
TOTAL (VIII)		4 688	741 073
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL		43 928	820 403
Participation des salariés (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
PRODUITS (I+III+V+VII)		4 211 284	5 430 002
CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 289 615	4 378 604
5- BENEFICE ou PERTE (Produits - Charges)		921 669	1 051 398
(a) Dont redevances sur crédit-bail mobilier redevances sur crédit-bail immobilier			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) Dont produits concernant des entreprises liées		763 684	500 686
(4) Dont intérêts concernant des entreprises liées			

SIDI SCA
Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement
12 rue Guy de la Brosse
75005 Paris

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
AU 31/12/2016

SOMMAIRE

I. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES RETENUS POUR L'ÉLABORATION DES COMPTES

1. INFORMATIONS PARTICULIÈRES AYANT UNE INCIDENCE SUR L'ARRÊTÉ DES COMPTES

- 1.1 La convention F.I.D.
- 1.2 Les autres titres de participation
- 1.3 Le capital variable
- 1.4 Le contrôle fiscal

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

- 3.1 Conventions de principes
- 3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles
- 3.3 Participations, créances rattachées et prêts
- 3.4 Valeurs mobilières de placement
- 3.5 Créances
- 3.6 Opérations en devises
- 3.7 Provisions pour risques et charges
- 3.8 Ligne de crédit

4. CHANGEMENTS DE MÉTHODES D'ÉVALUATION

5. CHANGEMENTS DE MÉTHODES DE PRÉSENTATION

II. EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN

1. TABLEAU IMMOBILISATIONS (DGFIP N° 2054-2017)

2. TABLEAU AMORTISSEMENTS (DGFIP N° 2055-2017)

3. TABLEAU PROVISIONS (DGFIP N° 2056-2017)

4. ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES (DGFIP N° 2057-2017)

5. DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

5.1 Charges constatées d'avance

5.2 Produits constatés d'avance

6. DÉTAIL DES FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES

III. EXPLICATIONS DU COMPTE DE RÉSULTAT

1. TABLEAU COMPTE DE RÉSULTAT EN LISTE (DGFIP N° 2052-2017)

2. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET IMPÔTS

IV. LOYERS

1. INFORMATION EN MATIÈRE DE LOYERS

1.1 Location de matériel

1.2 Location immobilière

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. INFORMATIONS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1.1 Engagements à l'étranger

1.2 Engagements en Europe

1.3 Contre-garanties

VI. AUTRES INFORMATIONS

1. VENTILATION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

I. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES RETENUS POUR L'ÉLABORATION DES COMPTES

1. INFORMATIONS PARTICULIÈRES AYANT UNE INCIDENCE SUR L'ARRÊTE DES COMPTES

1.1 Le compte courant F.I.D. – Fonds d'Incitation au Développement

Les conventions signées entre la SIDI, la Congrégation SAAP et le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD -Terre Solidaire) permettent de contribuer à couvrir des risques inhérents aux métiers de la SIDI. Ces conventions sont signées pour une période fixée à dix ans allant jusqu'au 31 décembre 2020.

Ces conventions ont pour objet de formaliser un accord entre les parties concernant l'engagement de la totalité du dépôt, intitulé FID, placé en compte courant à la SIDI à l'effet, si nécessaire, d'acheter, à un prix fixe convenu et sur une durée déterminée, une série de titres détenus par la SIDI.

Ces différentes conventions permettent de couvrir les principaux risques liés au métier d'investisseur solidaire de la SIDI :

- Risques politiques des pays
- Risque de change des monnaies utilisées pour les différentes opérations
- Risque du contrôle de change et de transferts à l'étranger
- Risques relatifs aux réalités des partenaires locaux
- Risques liés à l'activité des bénéficiaires à la base
- Risques du secteur de la MICROFINANCE

Ainsi, dans le cas où les titres de participation, les prêts ou les garanties réalisés dans ces pays subissent des pertes, réelles ou potentielles (moins-value latente) liées aux conditions économiques du pays (perte de change, inflation locale, difficultés sociales et économiques des populations) ou pour toute cause liée à la mise en œuvre du mandat qui est confié à la SIDI, les pertes constatées n'entraînent pas la nécessité de provisionner le montant correspondant dans les comptes de la SIDI. Dans la mesure où ces titres peuvent être acquis à tout moment à la valeur précisée ci-dessus par les parties signataires de ces conventions.

Au cours de l'année 2016, des pertes ont été constatées au niveau du portefeuille de la SIDI ce qui a impacté le FID, cette année, et non le résultat financier. (cf. tableau ci-dessous)

FONDS FID	Solde au 01/01/2016	Perte sur prêts en 2016	Montant FID au 31/12/2016	%
Sœurs Auxiliatrices des Ames du Purgatoire	1 693 038	40 835	1 640 107	74%
C.C.F.D. Terre Solidaire	588 812	14 199	570 407	26%
Total	2 281 850	55 034	2 210 614	100%

1.2 Les autres titres de participation

Les autres titres de participation, ainsi que les autres immobilisations financières ne rentrant pas dans le champ de la convention FID, ont été évalués au prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO.

Au 31/12/2016, à la clôture de l'exercice, des reprises de provisions et des dotations complémentaires ont été constatées concernant les Fonds de financement, non couverts par le FIO : FEFISOL FOPEPRO, SEFEA et KAMPANI.

SEFEA et KAMPANI génèrent une dotation pour risque respectivement pour 61.204 € et de 15.300 €. De plus, une reprise de provision pour FEFISOL a été constatée de 50.582 € au vu des résultats financiers positifs de ce fonds..

Une reprise a été constatée concernant le prêt de FOPEPRO de 173.647 €, prêt remboursé intégralement en 2016. (cf. tableau ci-dessous)

Partenaires	Provisions au 31/12/N-1	Dotations	Reprises	Provisions au 31/12/N
Titres de Participations				
FEFISOL	50 582		50 582	0
FOPEPRO	495 329			495 329
SEFEA	19 296	61 204		80 500
KAMPANI		15 300		15 300
Total - Titres	565 207	76 504	50 582	591 129
Prêt				
FOPEPRO	173 647		173 647	0
Total - Prêt	173 647	0	173 647	0

1.3 Le capital variable

Le capital, dorénavant variable, depuis le 5 novembre 2013 est à hauteur de 22.021.608 € au 31/12/2016.

1.4 Le contrôle fiscal – Interprétation divergente

La SIDI conteste l'interprétation de l'administration fiscale au regard de l'application de la territorialité de la TVA, concernant la facturation des prestations « Partenaires » au C.C.F.D. à savoir :

- L'administration fiscale considère que ces prestations doivent être soumises à TVA,
- La SIDI considère que ces prestations ne doivent pas être soumises à TVA aux motifs suivants :

1. La SIDI fournit à ses partenaires du Sud dans les pays en développement, et ce, à leur demande et selon leurs besoins exprimés, des missions d'accompagnement et d'appui/conseil incluant : de l'assistance technique, du conseil sur les différents aspects des métiers relatifs à la microfinance et à la gestion de projets, des travaux de recherche et de capitalisation, de la formation technique, etc.

2. Ces organismes locaux, bénéficiaires de notre appui, n'ont généralement pas les moyens financiers de nous rembourser nos frais et le coût de nos prestations. En conséquence, le C.C.F.D. - Terre Solidaire, dont le siège social est à Paris, actionnaire fondateur de la SIDI et dont la mission sociale est la solidarité internationale et l'aide aux populations des pays en développement, a accepté de prendre en charge pour le compte de ces organismes locaux, une partie des coûts engagés par la SIDI pour effectuer ces missions d'appui/conseil dans les différents pays.

3. Il a été considéré que les preneurs effectifs de nos prestations sont des organismes établies hors de l'Union européenne (UE) et non pas le C.C.F.D. - Terre Solidaire. Par conséquent, la SIDI n'a pas constitué de provision pour la territorialité de la TVA sur son chiffre d'affaires « Partenaires » à la clôture de l'exercice 2016.

Le litige porte sur la somme de 472.713 € concernant les exercices 2012 et 2013, (principal : 433.335 € et Pénalités : 39.379 €).

Le litige qui oppose la SIDI SCA à l'Administration fiscale a fait l'objet d'un argumentaire circonstancié en défense du point de vue de la SIDI de ne pas reconnaître l'imposition territoriale relative au financement de l'accompagnement.

La juridiction saisie par l'Administration fiscale, la Commission Départementale des Impôts Directs s'est déclarée en mai 2016 incompétente. Le Comité de Gérance maintient sa position de ne pas reconnaître cette dette fiscale.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

Sont dénommés ci-après documents financiers :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe comprenant :
 - * la présente note de principes et méthodes comptables retenus pour l'élaboration des comptes,
 - * la note explicative des comptes de bilan et de résultat.

Ces documents forment un tout.

3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Conventions de principes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-dessous.

3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue.

	Durée	Méthode
Logiciels Informatiques	1 an	Linéaire
Agencements et installations divers	10 ans	Linéaire
Matériels informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

3.3 Participations, créances rattachées et prêts

3.3.1 Participations, créances rattachées

Les titres de participation ne sont plus dépréciés compte tenu du compte courant FID, signée avec la Congrégation SAAP et le CCFD Terre Solidaire, (cf supra 1), à l'exception de celles qui ne rentrent pas dans le champ d'application du F.I.D, ci-après.

Cela concerne trois Fonds d'investissements :

- FOPEPRO
- KAMPANI
- SEFEA

Compte tenu de la loi de finance pour 2001 (art. 9-III) modifiant la définition des titres susceptibles de bénéficier du régime fiscal mère-fille, les titres immobilisés ont été ventilés en titres de participation et en titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP).

3.3.2 Prêts

Les prêts ne sont plus dépréciés compte tenu du compte courant F.I.D., signée avec les deux parties (cf. supra 1) à l'exception des avances et des prêts ne rentrant pas dans le champ d'application de ladite convention.

3.4 Valeurs mobilières de placement

3.4.1 Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO.

3.4.2 Mandat à la société MEESCHAERT

La SIDI a donné mandat à la société MEESCHAERT pour gérer une partie de sa trésorerie, et ce, pour un montant de 2.493.278 € au 31/12/2016.

A la clôture de l'exercice 2016, la gestion des titres donnée à la société MEESCHAERT fait apparaître une plus-value latente globale de 268.106 € ainsi qu'une moins-value latente sur obligations provisionnée à hauteur de 5.042 € a été constatée.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leurs contre-valeurs à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leurs contre-valeurs au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

3.7 Provisions pour risques et charges

3.7.1 Indemnités de départ à la retraite

La provision constituée chaque année pour départ des cadres a été requalifiée en indemnités de départ à la retraite pour l'ensemble des salariés cadres et non cadres.

Il n'y a pas eu de départ en retraite cette année. Une provision a été constituée de 33.189 € afin de pallier aux engagements de retraite de l'ensemble du personnel. La ladite provision s'élève à 156.438 € au 31/12/2016.

3.7.2 Autres provisions pour risques

La SIDI a considéré que la provision à hauteur de 48.000 € pour litige avec un prestataire est devenue sans objet.

3.8 Ligne de crédit

Dans le cadre d'un partenariat innovant, et ce, pour la troisième année, avec Banca Etica en Italie, une ligne de crédit a été ouverte auprès de cette banque éthique au profit de la SIDI. En 2016, la ligne de crédit a permis de financer les partenaires de la SIDI au Togo et en Haïti à hauteur de 302.888 €.

4. CHANGEMENTS DE MÉTHODES D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. CHANGEMENTS DE MÉTHODES DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

II. EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN

1. TABLEAU IMMOBILISATIONS (DGFIP N° 2054-2017)

2. TABLEAU AMORTISSEMENTS (DGFIP N° 2055-2017)

3. TABLEAU PROVISIONS (DGFIP N° 2056-2017)

4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (DGFIP N° 2057-2017)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Sage

Désignation de l'entreprise : **SIDI SCA** Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
				3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	51 091	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KII		KI
	Constructions	Sur sol propre (Dont Composants L9)	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)	KM		KN		KO
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	(Dont Composants M2)	KS		KT		KU
		(Dont Composants M3)	KV	195 333	KW		KX
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KY		KZ		LA
		Matériel de transport *	LB	51 461	LC		LD
		Matériel de bureaux et mobilier informatique	LE		LF		LG
		Emballages récupérables et divers *	LH		LI		LJ
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL		LM
	Avances et acomptes		LN	286 794	LO		LP
	TOTAL III						1 517
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8Q		8M		8T
Autres participations		8U	8 315 074	8V		8W	
Autres titres immobilisés		IP	453 507	IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	9 740 216	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	18 508 798	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		8Q	18 845 683	DII		2J	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Récupération liquidée* ou évaluations postérieures en liquidation	
				1		3		4	
				par amortissement de postes à poste		par cessions à des tiers ou annulation de services ou résultats d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DO		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	51 091	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Imat, gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MII		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
			IU		MM		MN	195 333	MO
	Autres immobilisations corporelles	Imat, gales, agencés, aménagements divers	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de transport	IW		MS	1 900	MT	51 077	MU
		Matériel de bureaux et informatique, mobilier	IX		MV		MW		MX
		Emballages récupérables et divers *	MY		MZ		NA		NB
	Immobilisations corporelles en cours		NC		ND		NE		NF
	Avances et acomptes		NG	1 900	NI	286 410			NI
	TOTAL III		IV						
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW
Autres participations		IO		OX	9 437	OY	11 460 238	OZ	
Autres titres immobilisés		II		2B	24 000	2C	429 507	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		IZ		2E	7 719 332	2F	10 027 222	2G	
TOTAL IV		IZ		NJ	7 752 769	NK	21 916 967	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		IZ		OK	7 754 670	OL	22 254 468	OM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		BIDI SCA				Néant ☐			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations ; dotations de l'exercice		Diminutions ; amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	51 091	PF		PJ		PH	51 091
Terrains		PJ		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QO	152 890	QE	6 006	QF		QG	158 895
	Matériel de transport	QII		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	79 975	QM	6 525	QN	1 900	QO	94 600
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	232 865	QV	12 531	QW	1 900	QX	243 495
- TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	283 956	OP	12 531	OQ	1 900	OR	294 586
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode de dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode de dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. génc. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immob. corporelles	Inst. génc. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général aux amortissements (NP + NQ + NR)		NW			NY			NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2072

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise **SIDI SCA**Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DEMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TO	TR
	TOTAL I	3Z	IS	IT	IU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	DO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur comptes à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6J	6J	6J
		6U	6V	6W	6X
		6G	6H	6I	6J
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UD	UC	UD
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UT	
		UG	UG	UI	
		UJ	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-3e du C.G.I.

10

(I) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 39 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : **SIDI SCA** Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	9 768 498	UR	750 000	US	9 018 498				
	Autres immobilisations financières	UT	258 731	UV		UW	258 731				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	137 490		137 490						
	Créance représentative de titres (Prévisions pour dépréciations prêts ou titres en garantie) * (Prévisions pour dépréciations autres instruments financiers) * UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	51 917		51 917					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 316		6 316					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	445 000		445 000					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	45 032		45 032						
	Charges constatées d'avance	VS	22 487		22 487						
	TOTAUX			VT	10 735 463	VU	1 458 242	VV	9 277 222		
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	7 245 701								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	5 700 600								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VQ									
	à plus d'un an à l'origine	VH	1 402 231		702 000		702 231				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	58 529				58 529				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	44 530		44 530						
Personnel et comptes rattachés		8C	149 812		149 812						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	222 409		222 409						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	32 966		32 966						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	174 546		174 546						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4 740 948				4 740 948				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	932 025		54 593		877 472				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		8L	735 197		485 197		250 000				
TOTAUX			VY	8 493 194	VZ	1 864 013		6 629 181			
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	950 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

5. DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

5.1 Charges constatées d'avance

Libellés	Montants
XEROX - Loyers janvier 2017	1 015
Frequent Flyer Travel - FFT	6 796
Up Chèque Déjeuner 2017	13 830
Divers	846
Total	22 487

5.2 Produits constatés d'avance

Libellés	Montants
AT – FEFISOL Afrique :	
PROPARCO	138 411
BEI	370 342
Ministère des Finances du Luxembourg	105 405
Contributions locales	21 354
MERKUR - JARINOO Sénégal	716
ADA - FECECAV Togo	2818
CCFD - CCRD - RDC	55 634
GILLES - CCRD - RDC	30 944
Xerox - Loyers 2017	9 572
Total	735 196

La BEI (European Investment Bank) et PROPARCO vont contribuer à compter de 2012, et ce, sur plusieurs années, au financement de l'assistance technique de FEFISOL (Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique), géré par la SIDI, sur les bases contractuelles. En 2013, un nouveau financeur le Ministère des Finances Grand-Duché du Luxembourg a apporté sa contribution pour le même objet. (cf. tableau ci-dessus)

6. DÉTAIL DES FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES

Libellés	Montants
SOFIDEEC - Commissaire aux comptes	23 840
Total	23 840

III. EXPLICATIONS DU COMPTE DE RÉSULTAT

1. TABLEAU COMPTE DE RÉSULTAT EN LISTE (DGFIP N° 2052-2017)

2. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET IMPÔTS

Ventilation	Avant Impôt	Impôt	Après Impôt
Résultat courant	877 741		877 741
Résultat exceptionnel	43 928		43 928
Résultat comptable	921 669		921 669

IV. LOYERS

1. INFORMATIONS EN MATIÈRE DE LOYERS

1.1 Location de matériel

Montants des redevances trimestrielles

Matériel	Redevances trimestrielles H.T.	Durée
Photocopieur 3635	495	5 ans
Photocopieur 7545	2 550	5 ans
Photocopieur C754e	2 991	5 ans
Total	6 036	

1. Contrat souscrit en février 2011 pour 5 ans concernant le matériel 3635.

2. Contrat souscrit en décembre 2011 pour 5 ans concernant le matériel 7545.

En 2015, les deux contrats ci-dessus ont été rachetés par une autre société pour la somme de 39.384 € couvrant la période 2016/2017.

Un nouveau contrat a été souscrit en mars 2015 pour 5 ans concernant le matériel C754e.

1.2 Location immobilière

Le contrat de location n'a pas été renouvelé en 2016, à Bukavu au Congo.

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. INFORMATIONS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1.1 Engagements à l'étranger donnés au profit de :

Bénéficiaires	Pays	Montants engagés	Dates d'échéance
FONDS COOPERATIF	Lao	82 524	31/07/2019
IKURU	Mozambique	100 000	02/12/2017
VAHATRA	Madagascar	19 637	01/07/2017
	Total	202 161	

Ces engagements sont couverts par un montage financier auprès de la BNPP. Ils sont mis en place pour financer des investissements locaux. La SIDI s'est porté caution de ces engagements auprès de la BNPP.

1.2 Contre-garanties données au profit de :

Bénéficiaires	Pays	Contre-garanties	Dates d'échéance
DAMAN	Palestine	100 000	31/12/2099
	Total	100 000	

VI. AUTRES INFORMATIONS

1. VENTILATION DE L'EFFECTIF GLOBAL DU PERSONNEL

Au 31/12/2016

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	21	0
Employés	6	0
Total	27	

2- Synthèse du portefeuille des participations :

Comptes	Partenaires	Pays	Valeur bilan au 31/12/2015	Chiffre d'affaires au 31/12/2016	Résultat au 31/12/2016	Cession / rachat	Nouvelle participation ou augmentation	Nouvelle valeur bilan au 31/12/2016	% de détention
Structures de Financement de Proximité (SFP)									
PARTICIPATIONS	ACAD	PALESTINE	384 532	1 789 479	109 713	-	-	384 532	10,02%
PARTICIPATIONS	CAFERU	PEROU	286 587	3 461 276	187 458	-	534 574	871 161	49,23%
PARTICIPATIONS	CCRD	RDC	17 645	-	-	-	-	17 645	0,00%
PARTICIPATIONS	CONSOUDAR	COLOMBIE	200 720	-	-	-	-	100 270	59,25%
PARTICIPATIONS	CREDELO	PEROU	142 844	1 849 791	16 166	-	-	142 844	6,44%
PARTICIPATIONS	EAFUND	AFRIQUE CENTRALE EST	407 562	269 599	269 599	-	-	482 562	10,08%
PARTICIPATIONS	FINANCOO	CHILI	14 038	11 438 259	322 175	-	434 503	448 541	8,31%
PARTICIPATIONS	FEFISOL	AFRIQUE	2 608 389	-	-	-	591 611	3 200 000	13,43%
PARTICIPATIONS	FC	LAOS	151 476	665 992	1 519	-	-	153 476	28,80%
PARTICIPATIONS	FDL	NICARAGUA	-	-	95 247	-	891 740	891 740	4,28%
PARTICIPATIONS	FOPEPRO	AMERIQUE LATINE	495 330	13 512 665	352 164	-	-	495 330	31,18%
PARTICIPATIONS	SAINCESU	URUGUAY	108 679	210 116	-	-	-	108 679	33,03%
PARTICIPATIONS	SICSA	AMERIQUE LATINE	307 773	902 126	191 587	-	-	307 773	9,34%
PARTICIPATIONS	KAMPANI	AFRIQUE	37 500	-	-	-	37 300	75 000	4,92%
PARTICIPATIONS	FORTALEC	PEROU	128 603	427 343	68 421	-	105 050	433 653	30,46%
PARTICIPATIONS	ISHARA	BURUNDI	41 842	123 179	86 869	-	-	41 842	12,14%
PARTICIPATIONS	KINPERIC	HAITI	9 422	-	-	9 422	-	-	0,00%
PARTICIPATIONS	KRC	KOSOVO	339 972	3 136 317	681 077	-	-	339 972	17,39%
PARTICIPATIONS	MACROINV	MOLODAVIE	187 062	4 111 424	224 629	-	-	187 062	3,42%
PARTICIPATIONS	SINERBF	BURKINA FASO	76 235	-	-	-	-	76 235	11,36%
PARTICIPATIONS	SINERGI	NIGER	125 770	52 846	41 661	-	-	125 770	16,09%
PARTICIPATIONS	SIPEM	MADAGASCAR	272 927	2 188 153	402 738	-	-	272 927	16,00%
Sous-total (1)			6 523 404			9 422	2 594 978	9 108 380	
Institutions Financières (IF)									
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	BMS	MALI	552 469	63 083 433	8 428 906	-	-	552 469	2,41%
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	CERUDEB	UGANDA	475 424	85 176 660	29 012 566	-	-	475 424	11,59%
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	CRG	GUINEE	171 576	2 272 648	71 818	-	-	171 576	18,90%
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	TEMBEKA	AFRIQUE DU SUD	380 940	86 330	431 853	-	-	380 940	68,54%
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	YETU	TANZANIE	-	1 332 058	895 018	-	435 800	435 800	15,08%
Sous-total (2)			1 530 409			-	435 800	2 016 209	
Entreprises									
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	FTIL	LIBAN	2 778	635 868	47 332	1	-	2 778	7,27%
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	KAYOREN	SENEGAL	21 868	21 358	28 039	-	-	21 868	31,58%
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	NUTRIZAL	MADAGASCAR	100 529	635 606	35 820	-	-	100 529	22,00%
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	ICURU	MOZAMBIQUE	-	137 620	1 196	-	123 688	123 688	22,50%
Sous-total (3)			125 175			-	123 688	249 863	
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	OKOCRED	PAYS BAS	6 800	-	-	-	6 860	6 860	0,00%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	OIKOS	DANEMARK	26 825	-	-	-	-	26 825	0,00%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	BANKETIC	ITALIE	49 968	-	-	-	-	49 968	0,00%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	CCOOP	FRANCE	1 433	-	-	15	-	1 418	0,00%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	OKOCRED	PAYS BAS	-	-	-	-	136	136	0,00%
Sous-total (4)			85 086			15	136	85 207	
AUTRES IMMO FIN TIAP	KOKARI	NIGER	3 420	-	-	-	-	3 420	0,00%
AUTRES IMMO FIN TIAP	SEFA	EUROPE	185 070	-	153 561	24 000	-	161 000	4,31%
AUTRES IMMO FIN TIAP	SOUJARI	EQUATEUR	165 355	121 896 392	3 217 997	-	-	165 355	0,27%
Sous-total (5)			353 785			24 000	-	329 785	
AUTRES IMMO FIN TIAP	ALTERFIN	BELGIQUE	95 275	-	-	-	-	95 275	0,00%
AUTRES IMMO FIN TIAP	DAMAN	PALESTINE	4 497	-	-	-	4 497	4 497	0,00%
Sous-total report de Gestion SIDI 2016			99 722	-	-	-	-	99 722	
TOTAL GENERAL									
			11 137 411	111 337 411	111 337 411	-	111 337 411	111 337 411	

**SOLIDARITE INTERNATIONALE
POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT
S. I. D. I.**

Société en Commandite par Actions (SCA) à capital variable
conformément aux articles L231-1 à L231-8 du Code de Commerce

Siège social à PARIS 8ème
12, rue Guy de la Brosse

R.C.S. PARIS 328 090 238

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MARDI 23 MAI 2017**

L'an deux mille dix-sept, le mardi 23 mai, à 16h00, les actionnaires de la société **SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT (S.I.D.I.)** se sont réunis en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**, dans les locaux de la SIDI - 12, rue Guy de la Brosse - 75005 PARIS, sur la convocation du Président du Comité de Gérance.

M. Jacques DEMONSANT - Président du Conseil de Surveillance de la SIDI
préside la séance.

M. Gérard PAEYE
et **Mme Anne-Marie SONNET**
sont appelés pour remplir les fonctions de scrutateurs.

Mme Christine RICHEROL
est désignée comme secrétaire.

La Société **SOFIDEEC BAKER TILLY**, représentée par **M. Jean-Yves MACE** - Commissaire aux Comptes - a été convoquée par lettre recommandée avec avis de réception en date du 24/04/17.

Le Président constate que la feuille de présence, certifiée sincère et valable par les membres du bureau, fait ressortir que 86 actionnaires représentant 119.397 actions sur les 146.868 actions de 152 Euros composant le capital social, sont présents ou représentés, et que l'Assemblée - représentant plus du cinquième du capital social - peut valablement délibérer sur les questions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Il dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes avec l'avis de réception,
- une copie du journal d'annonces légales dans lequel est parue la convocation à l'Assemblée,
- la feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés,
- les statuts de la société,
- l'inventaire, le bilan et le compte de résultats et ses annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- les Rapports Spécial et Général du Commissaire aux Comptes établis en application des articles 339-2 et 339-5 de la loi du 24 juillet 1966,
- le projet des résolutions qui seront soumises à la présente Assemblée.

Le Président rappelle que l'inventaire, le bilan, le compte de résultats et ses annexes concernant l'exercice clos le 31 décembre 2016, les rapports du Comité de Gérance et du Commissaire aux Comptes, ainsi que la liste des actionnaires, le projet des résolutions et tous les autres documents et renseignements mentionnés aux articles 1658 de la loi du 24 juillet 1966 et 135 du décret du 23 mars 1967, ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant les délais légaux.

L'Assemblée lui en donne acte.

Il rappelle que l'ordre du jour comprend :

1. **Rapport de Gestion du Comité de Gérance, rapport du Conseil de Surveillance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, et – après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes – approbation des comptes par l'Assemblée**
2. **Affectation du résultat de l'exercice 2016**
3. **Approbation des conventions réglementées, après avoir pris connaissance du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes**
4. **Actualisation du Conseil de Surveillance :**
 - 4.1. **Démission d'un Membre du Conseil de Surveillance (M. Paul DERAM)**
 - 4.2. **Nomination d'un Membre du Conseil de Surveillance (M. Philippe COQUART)**
 - 4.3. **Renouvellements de mandats :**
 - M. Jacques DEMONSANT - Membre
 - Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par M. Mohamed-Ali MZALI - Membre
 - Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria, représentée par Sœur Marie-Yvonne FONTAINE - Membre
 - Epargne Solidarité Développement, représentée par M. Jean-Yves CARADEC - Membre
 - M. Marc RAFFINOT - Membre
5. **Rémunération du Comité de Gérance**
6. **Questions diverses :**
 - 6.1. **Rapport du Comité de Concertation et d'Orientation (CCO)**
7. **Pouvoir au porteur pour effectuer toutes les formalités légales**

Après lecture du Rapport de Gestion et des Rapports du Commissaire aux Comptes, et de la discussion qui a suivi, les résolutions ci-après sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/16

L'Assemblée Générale Ordinaire,
après avoir pris connaissance du Rapport de Gestion du Comité de Gérance, du Rapport du Commissaire aux Comptes, ainsi que du Rapport du Conseil de Surveillance,
approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à la majorité par 84 votes favorables représentant 119.384 actions, contre 2 abstentions représentant 13 actions.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des termes des conventions relevés dans le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire,
approuve les termes des conventions relevés dans le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux opérations prévues à l'article 225-90 du Code de Commerce, les personnes concernées n'ayant pas pris part au vote.

Cette résolution est adoptée à la majorité par 85 votes favorables représentant 119.391 actions, contre 1 abstention représentant 6 actions.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du bénéfice

L'Assemblée Générale Ordinaire,
décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2016, soit 921.669 Euros :

- à hauteur de 194.316 Euros à la réserve légale, qui s'élèvera ainsi à 2.202.160 Euros (soit le maintien du montant correspondant à 10 % du capital) ;
- à hauteur de 8.163 Euros correspondant au prélèvement de SIDI Gestion SAS conformément à l'article 30-2b des statuts de SIDI SCA ;
- à hauteur de 719.190 Euros en autres réserves qui totaliseront ainsi 3.068.739 Euros.

Cette résolution est adoptée à la majorité par 85 votes favorables représentant 119.394 actions, contre 1 abstention représentant 3 actions.

QUATRIEME RESOLUTION

Démission d'un Membre du Conseil de Surveillance (Paul DERAM)

L'Assemblée Générale Ordinaire,
statuant aux conditions requises de quorum et de majorité, après avoir pris connaissance du rapport du Comité de Gérance,
prend acte de la démission de M. Paul DERAM en date du 06/02/17, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance.

Cette résolution est adoptée à la majorité par 85 votes favorables représentant 119.394 actions, contre 1 abstention représentant 3 actions.

CINQUIEME RESOLUTION

Nomination d'un Membre du Conseil de Surveillance (Philippe COQUART)

L'Assemblée Générale Ordinaire,
statuant aux conditions requises de quorum et de majorité, après avoir pris connaissance du rapport du Comité de Gérance,
nomme, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance de la Société pour une durée de 6 ans :

- M. COQUART Philippe

Cette résolution est adoptée à la majorité par 84 votes favorables représentant 119.193 actions, contre 2 abstentions représentant 204 actions.

SIXIEME RESOLUTION

Renouvellement de mandat (Jacques DEMONSANT)

L'Assemblée Générale Ordinaire,
décide le renouvellement du mandat de M. Jacques DEMONSANT, en tant que Membre du Conseil de Surveillance.
Cette nomination, conformément à l'article 16 des statuts, est effectuée pour une durée de 6 ans.

Cette résolution est adoptée à la majorité par 85 votes favorables représentant 119.391 actions, contre 1 abstention représentant 6 actions.

SEPTIEME RESOLUTION

Renouvellement de mandat (Caisse des Dépôts et Consignations)

L'Assemblée Générale Ordinaire,
décide le renouvellement du mandat de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS représentée par M. Mohamed-Ali MZALI, en tant que Membre du Conseil de Surveillance.
Cette nomination, conformément à l'article 16 des statuts, est effectuée pour une durée de 6 ans.

Cette résolution est adoptée à la majorité par 85 votes favorables représentant 119.395 actions, contre 1 abstention représentant 2 actions.

HUITIEME RESOLUTION

Renouvellement de mandat (Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria)

L'Assemblée Générale Ordinaire,
décide le renouvellement du mandat de la CONGREGATION DES FILLES DE JESUS DE KERMARIA représentée par Soeur Marie-Yvonne FONTAINE, en tant que Membre du Conseil de Surveillance.
Cette nomination, conformément à l'article 16 des statuts, est effectuée pour une durée de 6 ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

Renouvellement de mandat (Epargne Solidarité Développement)

L'Assemblée Générale Ordinaire,
décide le renouvellement du mandat de EPARGNE SOLIDARITE DEVELOPPEMENT représentée par M. Jean-Yves CARADEC, en tant que Membre du Conseil de Surveillance.
Cette nomination, conformément à l'article 16 des statuts, est effectuée pour une durée de 6 ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

Renouvellement de mandat (Marc RAFFINOT)

L'Assemblée Générale Ordinaire,
décide le renouvellement du mandat de M. Marc RAFFINOT, en tant que Membre du Conseil de Surveillance.
Cette nomination, conformément à l'article 16 des statuts, est effectuée pour une durée de 6 ans.

Cette résolution est adoptée à la majorité par 85 votes favorables représentant 119.391 actions, contre 1 abstention représentant 6 actions.

ONZIEME RESOLUTION

Rémunération du Comité de Gérance

L'Assemblée Générale Ordinaire,
décide que les gérants ne bénéficient pas de rémunération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

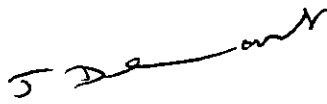
DOUZIEME RESOLUTION

Pouvoir au porteur pour effectuer toutes les formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire,
donne pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la réunion pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à la majorité par 85 votes favorables représentant 119.396 actions, contre 1 abstention représentant 1 action.

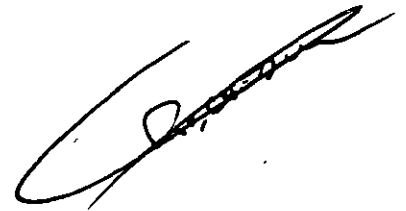
*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole,
la séance est levée.*

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "J. De..." followed by a flourish.

Le Président

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Hay" with a large, sweeping flourish above it.

Les Scrutateurs

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "J. De..." followed by a flourish.

Le Secrétaire

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE SIDI SCA

MARDI 23 MAI 2017

Composition du Conseil de Surveillance de la SIDI :

- M. DEMONSANT Jacques, Président
- Caisse des Dépôts et Consignations – représentée par M. MZALI Mohamed-Ali
- Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria – représentée par Soeur FONTAINE Marie-Yvonne
- Congrégation des Filles du Saint-Esprit – représentée par Soeur BEAUMONT Françoise
- Congrégation Sainte-Clotilde – représentée par Mme ROUSSET Sylvie
- Crédit Coopératif – représenté par Mme MORET Laurence
- Epargne Solidarité Développement – représentée par M. CARADEC Jean-Yves
- M. LEGAC François
- M. RAFFINOT Marc
- M. TANDJAOUI Hocine
- M. WEEGER Christian

Assistent également aux réunions du Conseil de Surveillance :

- M. COQUART Philippe
- M. COUSIN Jean-Baptiste - Gérant du Comité de Gérance SIDI SCA
- M. De MEULENAERE - Gérant du Comité de Gérance SIDI SCA
- M. LESAFFRE Dominique - Président du Comité de Gérance SIDI SCA
- M. MACE Jean-Yves - Commissaire aux Comptes SOFIDEEC BAKER TILLY

Le présent rapport s'articule de la façon suivante :

1. Travaux du Conseil de Surveillance depuis la dernière Assemblée Générale Ordinaire
2. Présentation des comptes de la SIDI arrêtés au 31 décembre 2016
3. Situation du portefeuille de la SIDI au 31 décembre 2016
4. Approbation du Rapport de Gestion de l'année 2016, et ratification des comptes arrêtés au 31 décembre 2016
5. Préparation des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SIDI du mardi 23 mai 2017.
6. Questions diverses

1. TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DEPUIS LA DERNIERE AGO DE SIDI SCA

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2016, le Conseil de Surveillance de la SIDI s'est réuni deux fois :

- **Le 18 novembre 2016**

Parmi les sujets examinés au cours de cette réunion, il convient de retenir les points suivants :

- **Mission d'accompagnement de la SIDI auprès de ses partenaires**

Dominique LESAFFRE, Directeur Général nous a communiqué une note intitulée « Mise en perspective de la mission d'accompagnement » qui est le fruit du travail réalisé par l'équipe SIDI.

Cette note reproduit les fondements de la mission d'accompagnement de ses partenaires par la SIDI, décrit les évolutions récentes et apporte des éclairages sur les contraintes et les obstacles à sa mise en œuvre. Enfin, la note trace les grandes lignes de la mise en place d'un mode opératoire.

- **Création du Fonds de Dotation**

Un point intermédiaire a été fait concernant la mise en route du Fonds de Dotation de la SIDI et sa transformation prévue en fondation abritée sous l'égide de la Fondation Terre Solidaire créée par le CCFD-Terre Solidaire.

Le Conseil a été tenu informé de la composition du Conseil d'Administration (cinq membres) et des premiers dons recueillis par le Fonds auprès d'une communauté religieuse et par l'Association ESD.

- **Préparation du Plan Stratégique (2017-2020)**

Après avoir rappelé que le plan précédent arrive à échéance en fin d'année 2016, Dominique LESAFFRE a évoqué en quelques mots les grandes phases de la préparation du nouveau plan dans lequel va s'inscrire l'activité de la SIDI au cours des quatre prochaines années.

- **Le 7 avril 2017**

Cette réunion a été principalement consacrée à l'examen de l'activité de l'exercice 2016, et à l'examen des comptes arrêtés au 31 décembre.

2. PRESENTATION DES COMPTES DE SIDI SCA ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 se présentent de la façon suivante :

2.1. Le bilan arrêté au 31 décembre 2016

Le total du bilan est arrêté à la somme de 35,95 millions d'euros contre 33,47 à la fin de l'exercice précédent.

A Les Ressources (le passif)

Grâce à de nouvelles souscriptions, le capital variable de la SIDI a continué d'augmenter en 2016 : 22,02 millions d'euros contre 20,07 ainsi que les réserves, ce qui porte les ressources stables de 24,44 à 27,30 millions d'euros.

Les autres points remarquables du passif sont d'une part la constitution d'une provision de 877 K euros destinée à financer une prise de participation signée mais non décaissée, et le remboursement d'un prêt à court terme non utilisé (billet à ordre) de 1 million d'euros.

B Les Emplois (l'actif)

L'actif immobilisé est en nette augmentation sous la pression de nouvelles prises de participations qui s'élèvent désormais à 11,29 millions d'euros contre 8,2.

La trésorerie, quant à elle, enregistre une diminution significative du volume des placements (10,7 millions contre 12,1) mais elle couvre deux fois les dettes ce qui constitue une sérieuse marge de sécurité pour une société appelée à s'exposer à des risques financiers importants.

2.2. Le Compte de Résultats

Les produits d'exploitation de l'exercice se situent pratiquement au même niveau que l'an passé (1,91 millions contre 1,95) en dépit d'une légère baisse des prestations du CCFD-Terre Solidaire qui finance les dépenses d'accompagnement des partenaires.

Les charges d'exploitation sont également stables y compris les frais de personnel.

Au total, le résultat d'exploitation se situe pratiquement au même niveau que l'année précédente : -1,07 millions, contre -0,99.

Le résultat financier, quant à lui, est en nette progression à 1,95 millions contre 1,22. Cette amélioration a été rendue possible par l'augmentation sensible des revenus du portefeuille (1,35 millions, contre 1,03) et par une forte réduction des dotations pour risques sur les participations.

Par ailleurs, le Conseil a eu confirmation du fait que le dossier de litige fiscal n'avait pas évolué depuis l'an passé. De ce fait, la SIDI reste dans l'incertitude quant à l'éventualité du redressement qui avait été requis par le contrôleur des impôts et avec l'accord du Commissaire aux Comptes, il n'a pas été constitué de provision à ce titre.

Au total, le résultat net de l'exercice est certes en légère baisse par rapport à celui de l'année précédente : 921 669 euros contre 1 051 398, mais il convient de noter qu'il a été obtenu sans produits exceptionnels de cession d'actifs contrairement aux exercices précédents.

3. SITUATION DU PORTEFEUILLE DE SIDI SCA AU 31 DECEMBRE 2016

Au niveau global, le montant du portefeuille s'établit à 21,8 millions d'euros, soit une augmentation de 13 % en un an, en nette croissance par rapport aux projections initiales. Cela signifie que les objectifs du Plan Stratégique 2013-2016 ont été dépassés.

Il convient de rappeler que les concours de la SIDI sont destinés soit directement aux partenaires (17,8 millions d'euros contre 15,5, soit + 15 %) soit à des fonds dédiés (3,9 millions contre 3,3, soit + 18 %).

3.1. Le portefeuille propre de la SIDI (hors fonds d'investissement)

- *Les flux sont diversifiés* puisque les participations qui s'inscrivent dans le cœur du métier de la SIDI ont progressé de 36 % à 11,7 millions, contre 8,58 un an auparavant. En revanche, les encours de prêts et de garanties sont en légère diminution.
- Si l'on se place dans l'optique *des catégories*, on constate que la part des IMF à fort potentiel a augmenté de 27 % à 7 millions d'euros, alors que le portefeuille en consolidation est en réduction à 2,67 millions.
- Au plan de la *répartition géographique*, on constate que par rapport au Plan Stratégique 2013-2016, la part du continent Africain est légèrement inférieure à l'objectif (- 7 points) tandis que la part de l'Amérique Latine (+ 6 points) et celle du Bassin Méditerranéen (+ 2 points) sont légèrement en avance. Toutefois, la part de l'Afrique reste supérieure à 50 % du total en phase avec les objectifs du Plan.
- Selon la *répartition par domaine*, il convient de souligner que le financement de la « chaîne de valeur agricole et de transition écologique et sociale » (encours de 3,7 millions contre 2,7 fin 2015) est à la fois le domaine le plus dynamique, mais aussi le plus risqué. Le PAR 90 jours de ce portefeuille se situe en effet à plus de 17 %.

3.2. Les participations croisées : les fonds d'investissement

- La SIDI continue de développer son financement aux fonds d'investissement, et en particulier à *FEFISOL*. Celui-ci apporte son soutien à 55 institutions africaines pour un montant de plus de 20 millions d'euros.

Le Conseil de Surveillance a relevé avec satisfaction qu'après avoir reversé à la SIDI des produits générés par les prestations d'assistance technique que celle-ci lui fournit (387 K euros), *FEFISOL* va dégager pour la première fois un bénéfice cette année.

- En revanche, l'avenir de *SEFEA SC* reste très incertain et, de ce fait, la SIDI a décidé de provisionner sa créance de 211 K euros à hauteur de 80 K euros.
- De même, le développement du fonds *Kompani*, créé à l'initiative d'ALTERFIN et de l'ONG belge VECD, est plus lent que prévu. De ce fait, la SIDI a décidé de provisionner une part de sa participation, soit 15 k euros.
- En ce qui concerne *FOPEPRO* enfin, il convient de relever que le prêt SIDI a été remboursé à hauteur de 500 K Euros, ce qui a permis de libérer pour moitié la provision qui avait été constituée, soit 68 k euros.

4. APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION DE SIDI SCA DE L'ANNEE 2016, ET RATIFICATION DES COMPTES ARRETES AU 31/12/16

- 4.1. A l'issue de sa réunion du 7 avril 2017, le Conseil de Surveillance a considéré que le Rapport de Gestion qui lui avait été présenté et commenté, lui avait apporté toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission, et a approuvé ce rapport.

En outre, Jean-Yves MACE - Commissaire aux Comptes, et Dominique LESAFFRE - Directeur Général, lui ont apporté les éclairages appropriés sur les comptes et les résultats de l'exercice tels qu'ils ont été détaillés dans le chapitre précédent.

En définitive, le Conseil de Surveillance a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale la ratification du Rapport de Gestion, des comptes arrêtés au 31 décembre 2016 ainsi que de l'affectation du bénéfice.

- 4.2. Rappelons enfin que l'activité de la SIDI s'inscrit dans le cadre d'un plan stratégique pluriannuel.

Le nouveau Plan Stratégique 2017-2020 a été approuvé par le Comité de Gérance, et le Conseil de Surveillance en a pris connaissance. Ce texte est placé en annexe.

Le Conseil a souligné que les axes de la stratégie définis dans ce document se déclinent selon six axes d'actions qui incluent, en plus des objectifs de financement inhérents à la mission de la SIDI, des objectifs en matière d'accompagnement des partenaires SIDI, de performance sociale mais également en matière de consolidation de l'organisation générale de la société.

5. RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE SIDI SCA DU MARDI 23 MAI 2017

5.1. Approbation du texte des résolutions de l'AGO

Le Conseil de Surveillance a approuvé le texte des résolutions qui sont soumises à votre approbation et dont le texte se trouve sur la fiche annexe.

5.2. Composition du Conseil de Surveillance

Le Président du Conseil de Surveillance a été avisé de la démission avant l'échéance de son mandat du Vice-Président - Paul DERAM - qui a été vivement remercié pour sa contribution aux travaux de cette institution.

Le Conseil de Surveillance demande à l'Assemblée Générale de valider cette décision, ainsi que la nomination de Philippe COQUART qui a été appelé à le remplacer en qualité de Membre.

Par ailleurs, il vous est demandé de valider l'élection de Madame Laurence MORET dans la fonction de Vice-Présidente.

Enfin, l'Assemblée Générale est appelée à confirmer le renouvellement pour six ans du mandat de cinq membres, à savoir :

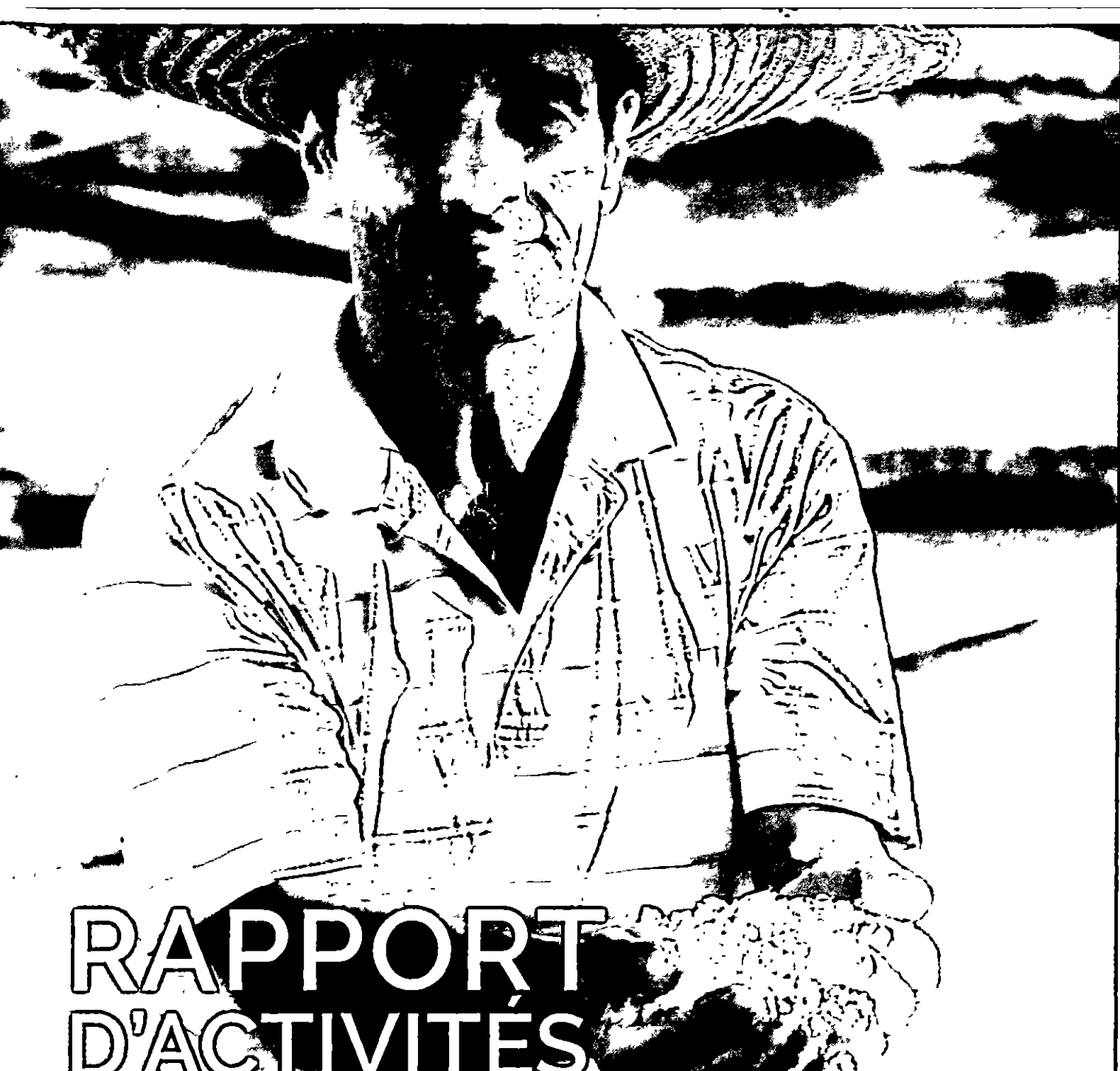
- M. Jacques DEMONSANT, Président
- Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par M. Mohamed-Ali MZALI, membre
- Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria, représentée par Sœur Marie-Yvonne FONTAINE, membre
- Epargne Solidarité Développement, représentée par Jean-Yves CARADEC, membre
- M. Marc RAFFINOT, membre

Christian WEEGER
Rapporteur, Membre du Conseil de Surveillance

- BILAN FINANCIER - 2016/2014

EMPLOIS	2016	2015	2014	RESSOURCES	2016	2015	2014
Emplois stables				Ressources stables			
Immobilisations incorporelles nettes			558	Capital - Apports des actionnaires	22 021 608	20 078 440	18 515 120
Immobilisations corporelles nettes				Réserve légale	2 007 844	1 851 512	1 610 000
- Installations, agencements	36 438	42 444	29 247	Autres réserves	2 349 549	1 463 490	1 425 361
- Autres immobilisations corporelles	6 477	11 486	13 858	Résultat de l'exercice	921 669	1 051 398	282 466
Immobilisations financières nettes				Emprunts - dettes financières	58 529	63 640	258 280
- Participations	11 298 616	8 203 374	7 827 321	CCA - FID	2 210 514	2 281 850	2 409 335
- Placements FID & L.T.	2 493 278	2 855 317	2 872 191	CCFD - Fonds d'Investissement Rural	1 000 000	1 000 000	1 000 000
- Prêts	9 768 490	9 375 559	7 956 816	CCA - Personnes morales	873 502	873 502	923 502
- Autres immobilisations financières	154 808	154 808	54 808	CCA - Personnes physiques	334 736	334 736	334 736
- Intérêts courus sur prêts	103 923	36 202	17 875	Actionnaire - SIOI GESTION	10 000	10 000	10 000
				CCA - Actionnaires	312 196	11 536	20 888
TOTAL II	23 862 031	20 679 190	18 772 675	TOTAL I	32 100 147	29 020 104	26 739 688
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)	0	0	0	FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	4 238 116	8 340 914	7 967 013
Actifs stables d'exploitation				Ressources stables d'exploitation			
				Provisions pour risques et charges	156 438	171 249	384 194
TOTAL IV				TOTAL III	156 438	171 249	384 194
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)	0	0	0	FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	156 438	171 249	384 194
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF	0	0	0	FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	8 394 554	8 512 163	8 351 207
Valeurs d'exploitation				Dettes d'exploitation			
Clients	129 881	100 298	109 797	Fournisseurs d'exploitation	44 530	74 632	57 879
Cofinancements - AT FEFISOL	444 592	407 480	768 220	Dettes sociales et fiscales	579 732	638 213	484 007
Autre - Etat	58 233	504 630	122 979	Dettes diverses d'exploitation	54 553	41 117	146 587
Autres créances	45 032			Investissements à réaliser en 2017	877 472		
Charges constatées d'avance	22 487	20 515	23 239	Produits constatés d'avance	735 197	875 060	1 228 088
Ecart de conversion, actif			4 877	Provision pour écart de conversion actif			4 877
TOTAL VI	700 225	1 032 922	1 029 112	TOTAL V	2 291 485	1 629 022	1 921 438
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	0	0	0	EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	1 591 260	596 100	892 326
Liquidités				Ressources à court terme			
Valeurs mobilières de placement	8 220 988	9 300 720	9 745 472	Billets à ordre pour acquisition sicav solidarité	1 400 000	2 350 000	1 990 618
Disponibilités	3 161 649	2 447 835	1 872 115	Ligne de crédit	2 231	302 713	391 097
Caisses	5 408	12 421	7 661				
TOTAL VIII	11 388 045	11 760 976	11 625 247	TOTAL VII	1 402 231	2 652 714	2 381 715
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	9 985 814	9 108 263	9 243 533	TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS (II+IV+VI+VIII)	35 950 301	33 473 089	31 427 034	TOTAL DES RESSOURCES (I+III+V+VII)	35 950 301	33 473 089	31 427 034

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2016

sidi.fr

SIDI 
SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INVESTISSEMENT



2016 : BILAN D'ÉTAPE ET NOUVEAUX ENJEUX

C'est grâce à la mobilisation remarquable de la Chaîne de Solidarité Financière, qui nous relie tous aux exclus des circuits économiques traditionnels dans les pays du Sud et de l'Est, que la SIDI a pu remplir et même dépasser les objectifs qu'elle s'était fixés pour son plan stratégique 2013-2016 et renforcer son positionnement en tant qu'investisseur solidaire largement présent en Afrique et en Amérique Latine.

Grâce et par votre engagement, c'est la vie quotidienne de milliers de personnes qui s'est concrètement améliorée. Petits entrepreneurs, producteurs et autres exclus de l'accès aux services de base ont pu se donner les moyens d'entreprendre et de devenir acteur de leur propre développement.

Cette année aura permis aux instances et à l'équipe de la SIDI de tirer les enseignements du plan précédent et de définir les axes du nouveau plan 2017-2020. Plusieurs inflexions notables amèneront à inscrire encore davantage la SIDI dans les enjeux de l'investissement solidaire de notre temps. Elle mettra ainsi l'accent sur l'accompagnement à la structuration, la consolidation et la pérennisation des organisations partenaires, et s'attachera à ériger la transition écologique et sociale en leitmotiv de sa démarche. En effet, la prise en compte des effets du changement climatique dans les régions d'engagement de la SIDI est devenue indispensable pour garantir la durabilité comme la pertinence des organisations partenaires. La SIDI portera ainsi une attention particulière aux innovations portées par tous ses partenaires dans ce domaine, et étudiera les opportunités de financement dans le champ de l'accès durable aux énergies renouvelables ou celui de l'irrigation dans les zones de sécheresse chronique.

Les instances de la SIDI ont insisté sur leur volonté d'approfondir la dynamique qu'elle a engagée aux côtés de ses nombreux partenaires, actionnaires et alliances – dont FEFISOL pour l'Afrique – qui partagent sa vision d'une économie solidaire. Filiale du CCFD-Terre Solidaire, la SIDI partage ses valeurs et ses convictions. Elle aspire donc à promouvoir une économie et une société solidaires par l'émergence de dynamiques et d'acteurs locaux capables de se prendre en charge pour changer leurs conditions de vie.

Poursuivons ensemble, avec ce nouveau plan qui démarre, cet engagement concret de solidarité financière pour répondre aux demandes considérables des partenaires de la SIDI.



Dominique LESAFFRE
Directeur Général de la SIDI

Sommaire

L'essentiel	5
La SIDI en bref	5
Carte des partenariats	6
Notre action	8
Le renforcement des services financiers en milieu rural	8
Le soutien aux chaînes de valeur agricoles	12
La promotion de la finance communautaire	16
Fefisol	18
Gouvernance, représentation et équipe	20
Modèle économique	22
Ressources	22
Emplois	23
Etats financiers	24

Glossaire

ACTES : Accompagner la Transition Écologique et Sociale, le fonds de dotation de la SIDI
CCFD-Terre Solidaire : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre Solidaire
FCP : Fonds Commun de Placement
Fin. com : finance communautaire
IMF : Institution de microfinance
MUSO : Mutuelle de solidarité
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OP : Organisation de Producteurs
PME : Petites et Moyennes Entreprises
RDC : République Démocratique du Congo
RH : Ressources Humaines
IMF Tier 1 : IMF de taille importante dont les actifs sont supérieurs à 50 Millions de dollars
IMF Tier 2 : IMF de taille moyenne dont les actifs sont compris entre 50 et 3 millions de dollars
IMF Tier 3 : IMF dont les actifs sont compris entre 3 et 1 millions de dollars
IMF Tier 4 : Petite IMF dont les actifs sont inférieurs à 1 million de dollars

LA SIDI : UN INVESTISSEUR PATIENT ET SOLIDAIRE

La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est un investisseur social créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire dans le but de contribuer à la consolidation d'activités économiques initiées par des populations défavorisées dans les pays du Sud et de l'Est.

La SIDI appuie des acteurs locaux, tels que des institutions de financement, des organisations de producteurs ou leurs entreprises, qui développent des services de proximité à destination des populations exclues des circuits économiques traditionnels.

Son action est double : elle répond à leurs demandes de financement (prêts, participations au capital, garanties) et d'accompagnement pour appuyer leur structuration et consolidation (gouvernance, gestion, stratégie, performance sociale, etc.).

La SIDI contribue ainsi à l'amélioration et à la pérennisation de leur offre de services en l'inscrivant dans une dynamique de transition écologique et sociale.

Ses actionnaires, particuliers et institutionnels, lui donnent les moyens de son action et attendent en échange une plus-value exclusivement humaine, sociale et environnementale.

Pionnière de la finance solidaire française, la SIDI est aujourd'hui reconnue pour son action et est agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale par l'Etat.

Les parts du capital de la SIDI sont de plus labellisées depuis 1997 par le comité d'experts indépendants de Finansol.



 **36** pays
d'intervention

104 partenaires
dont 4 fonds continentaux dans

4 332 800
bénéficiaires
finaux



 **21,8** millions €
d'investissement
(au 31/12/2016)

2355 jours 
dédiés à nos partenaires

 **22** millions €
de capital

1891 actionnaires et 
près de **2500** épargnants solidaires

CARTE DES PARTENARIATS

AMERIQUE LATINE ET CARAIRES				
Continent	FOPEPRO	Fonds continental	495 330	
	FOROLACFR	Réseau		
Bolivia	ANED	Fin. com. / IMF Tier 2	62 335	
Chili	FINANCOOP	IMF Tier 1		****
Colombie	AGROSOLIDARIA	Instit. de refin.	14 038	****
	CENCOIC	OP		**
	CONSOLIDAR	IMF Tier 3	191 203	*
Equateur	BANCOSOLIDARIO	IMF Tier 1		*
	CAAP	Instit. de refin.	100 220	**
	COPROBICH	OP	165 355	***
	FONSMOCEAM	OP	297 747	***
	JAMBI KIWA	OP	161 435	**
Guatemala	RED FASCO	Instit. de refin.	*	*
Haiti	COOPCAB	OP	8 929	**
	FECCANO	OP	336 645	**
	FRICS	Instit. de refin.	*	****
	INDEPCO	OP	67 929	*
	KOFIP	Promoteur Com.	Fin	**
Nicaragua	FOL	IMF Tier 1	9 422	***
Panama	SICSA	Instit. de refin.	83 438	****
Perou	CAFE PERU	OP		****
	CREDIFLORIDA	IMF Tier 2		*
	FORTALECER	Instit. de refin.	917 263	*
	IOESI	IMF Tier 2	307 773	***
	LA FLORIDA	OP		*
Uruguay	SAINDESUR	IMF Tier 4	564 839	**

LÉGENDE

CONTINENT / ZONE				
Pays	PARTENAIRE	Type	Portefeuille au 31/12/2016	Volume d'accompagnement, suivi et identification
8 financement au cours de l'année 2016				
en temps passé par l'équipe SIDI				

AFRIQUE SUBSAHARIENNE				
Continent	FEFISOL	Fonds continental	3 200 000	****
	RESEAU MAIN	Réseau	*	****
Afrique du Sud	SEF	IMF Tier 2		*
	TEMBEKA	Instit. de refin.	380 940	**
Burkina Faso	ASIENA	Fin com. / IMF Tier 3	304 898	****
	MOGTEDO	OP	22 868	*
	PAMF Burkina	IMF Tier 2	503 082	*
	SINCO	OP	100 000	**
	SINERGI BURKINA FASO	Sté de capital-risque	76 225	**
	UBTEC	Fin com. / IMF Tier 2	*	****
Burundi	CAPAD	Fin. Com.	-	**
	COPED	Fin Com.	-	**
	ISHAKA MICROFINANCE	Fin com. / IMF Tier 3	43 842	****
Cameroun	CECAW	IMF Tier 2	-	***
Côte d'Ivoire	COOPARA	OP	112 050	****
Guinée	CRG	IMF Tier 1	171 576	***
	WOKO	OP	86 364	**
Madagascar	FANCHANA	OP	41 000	**
	NUTRIZAZA	OP	100 529	****
	PHILEOL	OP	44 814	**
	SIPEM	IMF Tier 2	272 927	****
	TITEM	Fin. com. / IMF Tier 4	*	***
	UCLS	OP	111 000	***
	VAHATRA	IMF Tier 3	19 637	****
Mali	AOPP	OP	-	****
	BMS SA	Instit. de refin.	552 469	**
	NYESIGISO	IMF Tier 2	*	***
Mozambique	CADNAS COMUNITARIAS	IMF Tier 3	-	****
	IKURU	OP	223 688	****
Niger	FCMN-NIYA	OP	419 969	***
	FUCOPRI	OP	199 708	***
	KOKARI	IMF Tier 2	52 404	***
	MASNAT	OP	*	*
	SINERGI	Sté de capital-risque	125 770	***
	TAANADI	IMF Tier 2	107 630	****

Continent	SEFEA	Fonds continental	211 000	-
Kosovo	KFK	IMF Tier 2	1 539 977	****
Moldavie	MICROINVEST	IMF Tier 2	187 062	*

Egypte	EACD	IMF Tier 3	109 968	*
Liban	FTTL	OP	125 158	***
Maroc	VAL AMANA	IMF Tier 1	163 823	**
Palestine	ACAD FINANCE	IMF Tier 2	383 712	****
	ASALA	IMF Tier 2	458 043	***
	DAMAN	Fonds de garantie	104 497	*
Tunisie	ENDAMTER ARABE	IMF Tier 1	796 713	***

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Ouganda	ACPCU	OP	-	**
	BIO UGANDA	OP	-	**
	CENTENARY BANK	IMF Tier 1	475 424	****
	HOFOKAM	IMF Tier 2	403 563	***
	KATERERA	OP	53 984	****
	RFCU	OP	63 758	***
	SEMULIKI	OP	186 249	***
	SMF EA	Instit. de refin.	999 292	****
RDC	AIPR	Fin. Com.	-	*
	CCRD	Fin. com. / IMF Tier 4	17 645	****
	COOCEC	Instit. de refin.	-	***
	GAMF	Fin. Com.	-	*
	GEADES	Fin. Com.	-	*
	RPMS	Fin. Com.	-	**
	SYNERGIE IPDEF	Fin. Com.	-	**
Rwanda	ABAKUNDAKAWA	OP	-	-
	KOPAKAMA	OP	111 300	***
Sénégal	CGRH NIANING	OP	-	*
	CREC	IMF Tier 4	110 446	*
	KAYER	OP	22 868	**
	SENFINANCE	Instit. de refin.	200 096	****
Tanzanie	UGPM	OP	-	*
	MUCOBA	IMF Tier 2	144 856	**
	MVIWAMBI	OP	113 186	****
	RUCODIA	OP	-	***
	YETU	IMF Tier 2	435 779	***
Togo	FECECAV	IMF Tier 2	96 355	*
	UCMECS	IMF Tier 2	304 898	***
	WAGES	IMF Tier 2	251 541	**
Zimbabwe	UNTU	IMF Tier 2	335 860	***

ASIE

Laos	FONDS COOPERATIF	IMF Tier 3	1 236 000	****
Vietnam	ECOLINK	OP	67 005	*

KAMPANI	Fonds continental	75 000	-
---------	-------------------	--------	---

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (21,8 M€)
PAR RÉGION

44%	Afrique Subsaharienne
26%	Amérique Latine et Caraïbes
1%	Asie
10%	Bassin Méditerranéen
9%	Europe

LE RENFORCEMENT DES SERVICES FINANCIERS EN MILIEU RURAL

L'appui à la consolidation d'institutions de microfinance constitue l'activité première de la SIDI, qui focalise son attention sur des institutions œuvrant essentiellement en milieu rural, et qui proposent notamment des services adaptés aux paysans. L'objectif de la SIDI est de contribuer à l'émergence d'institutions pérennes dans un contexte où l'offre d'épargne et de crédit aux ruraux demeure largement insuffisante face aux besoins. Cette priorité au renforcement des services financiers en milieu rural, réaffirmée dans le plan stratégique 2017/2020, a représenté cette année 58% des flux d'investissements (hors fonds continentaux), ainsi que 42% du temps de l'équipe dédié à l'appui aux partenaires.

51 partenaires
dont 42 financés



759 jours d'accompagnement



4 083 508
emprunteurs et/ou épargnants
dont **49%**
de ruraux



INVESTIR EN CAPITAL POUR PARTICIPER À LA GOUVERNANCE

La prise de participation minoritaire au capital des institutions partenaires, dès qu'elle est possible, demeure le mode d'intervention privilégié de la SIDI, dans la mesure où il lui permet à la fois d'apporter des ressources stables et bon marché, mais également de participer à la gouvernance des institutions pour y défendre sa vision d'investisseur social.

En 2016, la participation de la SIDI dans la gouvernance d'institutions et réseaux de microfinance a représenté 223 jours de travail auprès de 16 institutions. Ce sont ainsi en moyenne 14 jours par partenaire qui ont été consacrés à la gouvernance, confirmant le rôle actif de la SIDI (voir notamment l'encart ci-contre). Dans les conseils d'administration, comme dans les comités, la SIDI se donne trois missions : veiller au respect des objectifs sociaux et à leur réalisation ; participer à la définition et au suivi des priorités stratégiques et du plan d'affaires ; et enfin s'assurer du respect des règles de bonne gouvernance sur le plan des relations de pouvoir et de contre-pouvoir, de transparence des informations et de compétence des dirigeants.

L'année 2016 a ainsi vu la SIDI effectuer plusieurs nouvelles prises de participation. Grâce à une alliance avec une banque sociale italienne, Cassa Padana, elle a pu renforcer les fonds propres de l'institution de refinancement péruvienne FORTALECER, conçue comme l'outil permettant de renforcer les ressources de ses 42 institutions de microfinance membres.

Au Chili, la SIDI a augmenté sa participation dans la coopérative d'épargne et de crédit FINANCOOP, qui regroupe 42 000 membres, lui permettant de disposer désormais de deux sièges sur sept au conseil d'administration avec comme objectif de réorienter et clarifier la mission sociale de la structure, dans un pays certes riche mais aux inégalités sociales encore exacerbées.

Après plusieurs années d'instruction, la SIDI a également pu convertir, comme prévu, deux prêts en prises de participation. L'un, de 435 000 €, auprès de YETU, lui permet de prendre 5% du capital (et un siège au CA) de l'institution tanzanienne qui après 20 ans d'activité a réussi sa transformation en banque communautaire en 2016. L'autre, d'un montant de près d'un million de dollars, permet à la SIDI d'entrer au capital de la première institution de microfinance du Nicaragua, FDL.

PARTAGE D'EXPERIENCE : participation à la gouvernance d'une institution de microfinance

Le Kosovo reste un pays très fragile et de nombreux facteurs entravent le rétablissement du pays : faible niveau de développement humain, reconnaissance partielle de la communauté internationale et manque cruel d'investissements (du fait d'un cadre juridique et réglementaire opaque). Dans ce contexte, l'intervention de la SIDI auprès du Crédit Rural du Kosovo (KRK), issu en 1999 d'un programme de microfinance qui avait pour mission de relancer l'agriculture kosovare au sortir de la guerre, s'avère tout à fait pertinente, comme en témoigne Patrick Du Saint, consultant bénévole et représentant de la SIDI au Conseil d'Administration de KRK.

Pour une IMF telle que KRK, concilier performance économique et mission sociale peut parfois s'avérer être un vrai défi. Comment le CA jongle-t-il entre ces objectifs qui peuvent parfois entrer en contradiction ?

C'est un vrai sujet. Il est, en effet, parfois difficile de trouver le juste équilibre. Entre 2015 et 2016, le Conseil d'Administration a choisi de privilégier la recherche d'une certaine stabilité économique et financière suite à plusieurs années difficiles pour KRK (crise en 2010, abandon du projet de fusion de KRK avec une autre entité). Le Conseil d'Administration s'est ainsi attelé à remobiliser les équipes autour d'un nouveau plan de développement qui a notamment débouché sur : l'ouverture de nouvelles agences, le recrutement de nouveaux agents ou encore l'élargissement de la gamme de produits proposés. Cette dynamique de développement devait, bien sûr, avoir pour contrepartie une vigilance accrue sur les risques qui s'est notamment traduite par le renforcement du reporting et l'élargissement des audits internes à l'ensemble des départements de l'institution. Si les enjeux sociaux et environnementaux sont un peu passés au second plan, ils restent néanmoins omniprésents. Le CA de KRK veille, par exemple, à ce que l'IMF continue de pourvoir prioritairement au financement de la petite agriculture kosovare en s'assurant que la majorité du portefeuille est allouée au financement d'activités agricoles et qu'une part importante du portefeuille est constituée de prêts de faibles montants. En 2016, le Conseil d'Administration a décidé de mettre l'accent sur cette dimension sociale en réalisant un audit de sa performance sociale. Cet état des lieux lui permettra de définir un plan d'actions pour le renforcement de ses pratiques en la matière.

Quelle est la valeur ajoutée d'un investisseur social comme la SIDI dans la gouvernance d'une structure comme KRK ?

Au sein de KRK, la SIDI jouit d'une légitimité toute particulière du fait de son rôle historique. En effet, la SIDI a très tôt pris part au développement de KRK, puisqu'elle a pris le relais de ses fondateurs (l'AFD et l'ADIE) dès 2011. Depuis, malgré sa position minoritaire au capital (18%), la SIDI s'est érigée en garante de la mission de sociale de l'institution. Elle est à ce titre régulièrement force de propositions dans ce domaine, bien qu'elle partage avec le reste du tour de table le souci d'une bonne gestion financière.

A l'avenir, quel pourrait être le positionnement idéal de KRK, pour la SIDI ?

Après quelques années un peu difficiles pour KRK, nous sommes heureux de constater que KRK a regagné en solidité financière comme en rentabilité et parvient à maîtriser ses risques. La SIDI, à l'instar du reste du Conseil d'Administration, tient à ce que cette solidité se confirme et que les appuis financiers octroyés puissent à l'avenir bénéficier au développement de cette institution. Pour cela il est important que KRK évolue en tenant compte de l'urbanisation croissante du pays et des besoins de financement de nouveaux secteurs productifs, tout en conservant sa marque de fabrique initiale : le soutien à la petite agriculture. Il faudra également qu'à moyen terme KRK puisse proposer de nouveaux services (épargne, transfert, banque mobile...) et donc faire évoluer son statut ainsi que travailler en partenariat avec certains acteurs bancaires. Là encore, cette évolution devra se faire sans renoncer au financement des plus petits clients.

IDENTIFIER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

En 2016, dans le cadre de la priorité donnée au développement de nouveaux partenariats, la SIDI a pu démarrer une relation financière avec quatre institutions, ainsi qu'un chantier d'assistance technique avec la CECAW au Cameroun.

Au Burkina, la PAMF est une petite institution rurale qui intervient dans toute la moitié sud du pays, avec des points de service dans toutes les régions de production agricole. Elle dispose de 51 000 clients à qui elle apporte des prêts, en majorité sous la forme de crédit de groupes dans la mesure où

sa clientèle n'a pas accès, faute de garanties, au crédit individuel. Déjà appuyée depuis 2015 par FEFISOL, la PAMF a sollicité la SIDI pour un important crédit à court terme lui permettant de financer des prêts agricoles (77% de son portefeuille), dont la saisonnalité (cultures pluviales) est très importante. La SIDI a octroyé mi-2016 à la PAMF un prêt de 500 000 € (en FCFA), sur 8 mois, ce qui a permis à l'institution de faire face aux nombreuses demandes, alors qu'en 2015 elle n'avait pu répondre favorablement qu'à un quart d'entre elles.

En Ouganda, la SIDI a octroyé un prêt de 400 000 € (en shillings ougandais), sur deux ans, à une institution de l'ouest du pays, HOFOKAM, résolument tournée vers les exclus de la zone, avec une méthodologie de « banque villageoise » qui permet à des groupements de s'autonomiser et d'accéder à des crédits de groupe. HOFOKAM qui compte 17 000 clients est en cours de transformation institutionnelle, ce qui lui permettra entre autres de collecter l'épargne de ses clients. L'institution se refinance depuis 10 ans auprès d'un autre partenaire SIDI dans la région, le fonds SMF EA, et a souhaité solliciter un investisseur social comme la SIDI pour accompagner sa croissance, mais aussi en vue d'une entrée au capital et de sa participation active à la gouvernance auprès et à côté des actionnaires institutionnels existants (Diocèses).

En 2016, la SIDI a considérablement mis à jour son approche du contexte Sud-africain. Son partenaire historique dans le pays, TEMBEKA, dédié au refinancement et à l'appui aux IMF locales, a dû cesser son activité (dissolution de l'entité de financement) suite à l'évolution du secteur qui a vu nombre d'institutions fermer. La SIDI a décidé de maintenir un lien dans le pays en se rapprochant de SEF, l'institution de microfinance leader dans le pays avec 83% de parts de marché. SEF intervient dans cinq des neuf provinces du pays et totalise près de 140 000 clients, à 99% des femmes. Ceux-ci, grâce à des crédits de groupe, peuvent développer des activités génératrices de revenus d'autant plus utiles que SEF cible prioritairement les populations les plus pauvres, ce qui se traduit par un crédit moyen très faible de 170 € (soit moins de 3% du revenu national brut par habitant). Pour financer son développement, SEF a sollicité un appui commun de SIDI et de FEFISOL, validé fin 2016 et effectif début 2017, financement qui permet à la SIDI de maintenir une présence jugée pertinente dans l'un des pays

les plus inégalitaires du monde, auprès d'une population extrêmement défavorisée.

La SIDI a enfin noué des partenariats dans deux pays où elle n'intervenait pas ou plus.

Au Zimbabwe d'abord, un pays confronté récemment à une grave crise monétaire qui a mis en péril la plupart des IMF malgré les besoins de la population locale. La SIDI a choisi de se rapprocher d'UNTU, une institution créée après cette crise, et dédiée spécifiquement au financement d'activités génératrices de revenus, qui se distingue par son indépendance, dans un pays où la microfinance est principalement le fait de groupes bancaires. UNTU est une institution qui dessert aujourd'hui 3200 clients, et qui a su croître sans fragiliser son modèle économique de financement des petits entrepreneurs individuels. En 2016, elle a sollicité l'appui conjoint de SIDI et FEFISOL pour un prêt sur trois ans lui permettant de se développer pour mieux faire face à la concurrence mais aussi pour atteindre une taille de fonds propres qui l'autorisera à collecter de l'épargne.

Au Cameroun, la SIDI a répondu à la sollicitation de CECAW, une coopérative créée en 1998 par les artisans d'un quartier populaire de Douala et qui compte aujourd'hui 32 000 membres. Avec l'accord des sociétaires, la direction souhaite étudier une transformation en société anonyme, qui permettrait de financer sa croissance mais aussi de clarifier le tour de table afin de permettre à la fois son développement comme le maintien d'une vision sociale forte. La SIDI a donc démarré un chantier d'assistance technique sur cette question, qui se poursuivra en 2017, et pourrait ouvrir la porte à une participation financière.

SERVICES FINANCIERS EN MILIEU RURAL : FLUX D'INVESTISSEMENT 2016

ZONE	PARTENAIRE	TYPE	APPUI	MONTANT EN €
Afrique	FEFISOL	Fonds continental	Participation	591 611
Amérique Latine	SICSA	Instit. de refin.	Prêt	468 867
Burkina	PAMF Burkina	IMF Tier 3	Prêt	503 082
Chili	FINANCOOP	IMF Tier 1	Participation	434 503
Kosovo	KRK	IMF Tier 2	Prêt	1 700 000
Nicaragua	FDL	IMF Tier 1	Participation	891 740
Ouganda	HOFOKAM	IMF Tier 2	Prêt	403 563
Pérou	FORTALECER	Instit. de refin.	Participation	105 050
Tanzanie	YETU	IMF Tier 2	Participation	435 800
Togo	UCMECS	IMF Tier 2	Prêt	304 898
Tunisie	ENDA	IMF Tier 1	Prêt	500 000
Zimbabwe	UNTU	IMF Tier 2	Prêt	335 860
TOTAL				6 674 974



Sen'Finances accompagner une transition institutionnelle

Depuis le milieu des années 1990 au développement de l'offre de services financiers à destination des populations marginalisées et défavorisées, la Fondation Sen'Finances s'est engagée dans le soutien financier aux Institutions de Microfinance (IMF) au Sénégal. Une cinquantaine de IMF répartis sur l'ensemble du territoire ont d'ores et déjà bénéficié de son appui : il s'agit principalement d'institutions opérant exclusivement en milieu rural (75%) et dont les services permettent de toucher plus de 50 000 personnes (dont 70% sont des femmes).

Malgré le rôle important joué par Sen'Finances dans la lutte contre l'exclusion financière, la Fondation fait cependant face, depuis quelques années, à des difficultés liées à l'évolution du secteur de la microfinance et de l'environnement économique en général. Elle a désormais du mal à mobiliser suffisamment de ressources pour répondre aux demandes des IMF et disposer d'un volume d'activités suffisant pour assurer sa propre viabilité. Depuis début 2015, une réflexion a donc été ouverte afin de permettre à Sen'Finances de surmonter ces défis. La Fondation a bénéficié d'un fort accompagnement de la SIDI sur ce chantier, qui y a dédié 36 jours en 2016, notamment grâce à l'implication d'un consultant bénévole.

Un diagnostic fin de la situation institutionnelle et stratégique de la Fondation a permis de formuler des propositions d'évolution. Il a ainsi été proposé de développer au sein de la Fondation des activités liées à l'appui non

financier et au renforcement de capacités des IMF et de transférer à une filiale, de statut privé, ses activités de financement. La création de cette société anonyme a donc été impulsée et permettra à Sen'Finances d'accueillir la participation de long terme d'investisseurs nationaux et internationaux mus par une même vision sociale. Forte de capitaux propres plus élevés, Sen'Finances SA sera en mesure d'amplifier son appui financier aux IMF locaux et d'atteindre son point d'équilibre. La Fondation poursuivra sa mission d'accompagnement des IMF, ses activités étant financées grâce à des subventions de projets nationaux d'appui au secteur de la microfinance mais aussi grâce aux produits de l'activité de sa nouvelle filiale.

Tout au long de l'année 2016, la SIDI a activement participé à l'élaboration du plan d'affaires de Sen'Finances SA. Un long travail de concertation avec l'équipe de Sen'Finances et ses instances a été nécessaire à la définition des objectifs de cette nouvelle structure et à la modélisation de son activité de crédit.

Fin 2016, ce projet a abouti avec la constitution légale de Sen'Finances SA. Sen'Finances doit aujourd'hui terminer ce processus de réarticulation de son activité en élaborant un nouveau plan d'affaires pour sa Fondation et constituer le tour de table de sa société financière qui devrait se caractériser par une forte prépondérance d'investisseurs locaux et une minorité de blocage constituée par des investisseurs sociaux.

LE SOUTIEN AUX CHAINES DE VALEUR AGRICOLES

La SIDI appuie des organisations paysannes dans la consolidation de leurs filières agricoles, pour sécuriser, voire augmenter, les revenus des paysans. Elle allie des financements adaptés (campagnes agricoles, équipement) à un accompagnement qui vise à améliorer la qualité des services fournis aux membres (certifications bio et/ou équitable, formations, capacités de négociation, développement de l'export, etc.).

A plus long terme, la SIDI vise à participer à une transition écologique et sociale des organisations et des écosystèmes, afin d'aider ses partenaires à faire évoluer leurs pratiques, et notamment leurs systèmes productifs, pour préserver l'environnement et augmenter leur capacité de résilience face aux bouleversements (réchauffement climatique, appauvrissement des sols, ...). Avec le CCFD-Terre Solidaire, qui l'appuie dans cette démarche, la SIDI veut ainsi participer à trouver des solutions qui permettront aux populations rurales de garantir durablement leurs conditions de vie sans préjudice pour la planète.

APPORTER DES RESSOURCES DURABLES

Souvent, la valeur ajoutée de la SIDI réside dans sa capacité à financer efficacement et au bon moment les campagnes de production agricole, ce qui permet aux organisations d'acheter des intrants, et surtout de payer les producteurs dès la récolte, leur évitant ainsi d'en vendre une partie à perte pour subvenir à leurs besoins immédiats. Elle a ainsi octroyé des crédits de campagne à 18 de ses partenaires en 2016.

Pour autant, la SIDI s'efforce dès que possible d'apporter également des ressources plus longues, qui permettent aux organisations de financer leur développement, voire d'engager des prises de participations lorsqu'elles sont juridiquement possibles.

En 2016, ce sont ainsi trois crédits à l'équipement qui ont été octroyés à des partenaires. La SIDI a décaissé sa dernière tranche de prêt à l'entreprise SINCO qui développe au Burkina Faso des solutions d'électrification rurale, et a pu ainsi construire en 2016 une centrale solaire dans le nord du pays ; elle a également initié un partenariat avec deux coopératives africaines pour appuyer le développement de leur production.

Au Rwanda, KOPAKAMA produit et exporte un café équitable (et bientôt bio) de haute qualité. Grâce à la coopérative, les 616 membres ont pu en 15 ans développer à la fois la qualité et la quantité de café produit ; en outre ils ont collectivement acquis deux stations de lavage des cerises, ainsi qu'une plantation permettant à 170 femmes du district (notamment des veuves ou des mères célibataires), de générer un petit complément de revenu mais aussi de disposer d'un lieu où se soutenir mutuellement. Pour assurer elle-même la dernière étape de transformation du café, KOPAKAMA, déjà financée par FEFISOL, s'est adressée à la SIDI. Le prêt, de 264 000 \$ sur quatre ans, a permis l'achat d'un terrain et la fabrication d'une unité de déparchage qui évitera désormais aux membres le transport et le traitement à Kigali (qui induisaient coûts, pollution et problèmes de fiabilité des délais). Cette usine, la seule de la région, est également dimensionnée pour traiter le café d'autres coopératives, ce qui permettra de rembourser le prêt, puis de financer à l'échéance les autres projets de KOPAKAMA.

En Côte d'Ivoire enfin, la SIDI a été sollicitée par la coopérative COOPARA, qui regroupe près de 1000 cacaoculteurs pour leur permettre de traiter des volumes plus importants, qui a notamment impliqué l'octroi d'un crédit d'investissement pour des véhicules de collecte (cf. encart).

En termes de prises de participation dans des entreprises communautaires, outre l'engagement augmenté dans CAFE-PERU (voir encart), la SIDI a acquis, avec l'accord de l'Assemblée Générale locale, 22,5% d'IKURU, créée avec les paysans organisés du Nord du Mozambique afin de renforcer les chaînes de valeur qu'ils ont développées. Une prime d'entrée, transformée en capital, a également été payée et transmise aux groupements paysans pour leur permettre une meilleure présence au capital. En complément de ce renforcement de fonds propres, la SIDI a également émis une garantie de 100 000 € permettant à IKURU de disposer de la trésorerie nécessaire pour financer l'acquisition des récoltes de maïs, arachides, noix de cajou, sésame, ainsi que l'achat d'intrants et de semences certifiées.

39 partenaires 
dont 29 financés

 542 jours d'accompagnement

157 719 
petits producteurs soutenus

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

La SIDI a financé, outre COOPARA et KOPAKAMA, trois nouveaux partenaires en 2016. En Guinée, elle a décaissé 75 000 \$ pour le financement de la campagne agricole de la coopérative WOKO, dont les quelque 500 membres produisent aux confins de la Guinée forestière un café robusta reconnu, le « Ziama Macenta ». Ce premier prêt de la SIDI a permis le financement de trois containers de café à destination d'un importateur français ayant garanti à l'avance le volume et le prix de la commande.

En Ouganda, la SIDI a démarré une relation avec une union de coopératives de cacaoculteurs, la première du pays, qui compte 3000 membres dans la région de l'ouest du pays. SEMULIKI produit et vend localement des fèves séchées et fermentées, et assure également des services de formation (avec des champs-écoles) et de certification (plus de la moitié des producteurs, via leurs coopératives, sont déjà certifiés équitable), autant de services qui permettent de bons volumes de production et de vente. SEMULIKI a obtenu de la SIDI une ligne de financement souple, de près de 360 000 € en shillings ougandais, particulièrement adaptée au cycle de production du cacao, puisque corrélée aux deux récoltes annuelles ainsi qu'aux 15 à 20 jours de délai nécessaires entre la récolte des cerises et la vente des fèves prêtes à torréfier.

Au Rwanda, la SIDI a financé ABAKUNDAKAWA, une coopérative de 2000 membres, dont 40% de femmes, qui produit du café en polyculture dans une région défavorisée du pays. Grâce à la prime équitable, qu'elle gère depuis 2005, la coopérative a développé des mutuelles de santé, des routes, des systèmes d'adduction d'eau ; elle est également en cours de certification biologique, ce qui pourrait augmenter le revenu moyen des membres qui est aujourd'hui d'environ 200 dollars par an avec le café. Le prêt de la SIDI, de 150 000 \$ sur 10 mois, complète le financement de la Banque Rwandaise de Développement pour permettre à la coopérative de payer ses membres dès la récolte.

CAFÉ PERU : accompagner un partenaire dans un contexte de crise multidimensionnelle

Café Perú SAC est une entreprise qui fournit des services de formation, commercialisation et transformation du café aux petits producteurs péruviens afin de faciliter leur accès aux marchés locaux et internationaux. Entreprise communautaire, son capital est majoritairement détenu par des coopératives locales. La SIDI en est devenue actionnaire en 2008 afin de renforcer ses moyens financiers sur le long terme et de veiller à la consolidation de sa mission sociale. Les cinq années qui viennent de s'écouler ont cependant été particulièrement difficiles pour la corporation. Café Perú a en effet dû faire face à une double crise de production et de gouvernance qui a sévèrement mis en péril son développement.

À l'instar de nombreux pays d'Amérique Centrale et du Sud, le Pérou a été profondément affecté par l'épidémie de rouille orangée qui a touché non moins d'un tiers de ses champs de café et 53 000 caféiculteurs. Café Perú n'a nullement été épargné par cette épidémie qui a fait chuter la production du café de ses membres et détérioré sa qualité. Pour la plupart des coopératives membres, cela s'est soldé par la détérioration des conditions de marché et l'augmentation de leur dette, ce qui a contribué à la dégradation des relations commerciales qu'elles entretenaient avec Café Perú. À cette crise de la production, dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui, s'est greffée une crise de gouvernance. En effet, 2015 a vu l'éclosion de dissensions fortes entre la gérance de Café Perú et deux coopératives détenant ensemble plus de la majorité de son capital. Celles-ci ont accentué les difficultés de l'entreprise en paralysant le fonctionnement du Conseil d'Administration et en perturbant un peu plus l'approvisionnement en cerises

de café. Cette double crise, productive et institutionnelle, a eu de sérieuses conséquences qui se reflètent notamment dans les résultats de l'entreprise dont le chiffre d'affaires a chuté de 19,4 à 4,2 millions d'euros entre 2011 et 2016.

Après de nombreuses tractations, une sortie de crise s'est finalement dessinée, au début 2016, avec le rachat par la SIDI d'une importante part des actions détenues par ces deux coopératives en litige afin de réduire leur endettement. Ce rachat a contribué à faire de la SIDI le premier actionnaire de l'entreprise avec 49% du capital, une situation qui se veut transitoire et devrait déboucher vers une revente future de parts au profit de coopératives nouvellement intégrées.

La SIDI a joué un rôle important dans la résolution de cette crise et assume aujourd'hui une forte responsabilité comme actionnaire majoritaire dans la relance de l'entreprise. La SIDI s'engage ainsi auprès de la gérance de Café Perú, qu'elle conseille dans différents domaines. Un important travail de développement de partenariats a ainsi été entrepris par un de ses consultants bénévoles afin : de nouer des relations avec des acheteurs européens et asiatiques pour assurer de nouveaux débouchés à la corporation, de diversifier ses partenariats financiers aussi bien au niveau local qu'international en vue de trouver du financement pour les récoltes à venir ou encore de s'allier avec de nouvelles coopératives qui pourraient à terme devenir actionnaires de la corporation.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

En phase avec sa volonté d'encourager les initiatives de Transition Ecologique et Sociale (TES), la SIDI a en 2016 poursuivi ses avancées sur deux chantiers qu'elle mène conjointement avec le CCFD-Terre Solidaire.

En premier lieu, grâce au prêt d'un million d'euros par le CCFD, la SIDI a augmenté son portefeuille dédié à la TES, qui représente aujourd'hui 2,4 millions d'euros investis auprès de 16 partenaires. Cela confirme son orientation stratégique forte dans ce domaine, auquel elle consacre désormais environ la moitié de son portefeuille dédié aux filières agricoles (ce qui représente également la moitié des partenaires du domaine).

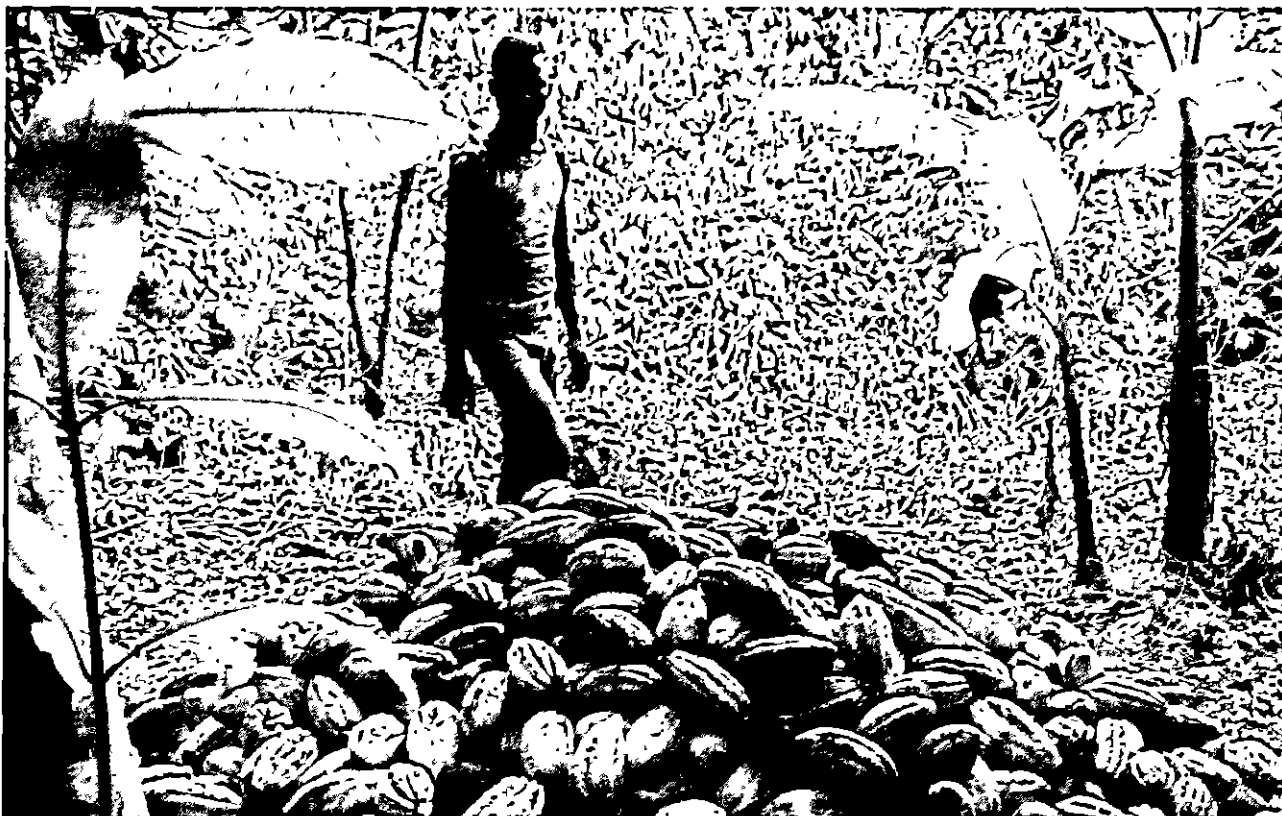
Cette inflexion s'est accompagnée d'un travail d'analyse plus poussé des avancées de chaque institution en faveur de la transition, la SIDI considérant qu'elle doit pouvoir comprendre et valoriser ce qui est entrepris par chacune dans une démarche de progrès, y compris dans l'optique de mieux cibler les organisations paysannes à l'avenir. Elle s'est ainsi dotée en 2016 d'une grille d'analyse qui a permis de faire ressortir les avancées des organisations paysannes concernant six dimensions : la vie communautaire locale, l'activité économique, le respect des écosystèmes locaux, la diversité de la production, l'inclusion des femmes et des jeunes dans la vie de l'institution, et enfin plus globalement les relations avec les autres acteurs du territoire pour appuyer les changements sociaux, politiques et économiques. Parmi les innovations remarquables des partenaires, citons le développement par la coopérative colombienne de café CENCOIC d'unités de production d'intrants biologiques ; la diversification volontariste de la coopérative FONMSOEAM (qui ajoute au café la production de fruits de la passion et noix de coco) ; ou encore l'intégration d'un représentant des jeunes et d'une représentante des femmes au CA de l'OP de cacao Ougandaise SEMULIKI.

En second lieu, le Programme d'Appui aux Initiatives Economiques contribuant à une Transition Ecologique et Sociale des territoires ruraux (PAIES), piloté par la SIDI, le CCFD-Terre Solidaire ainsi que deux acteurs locaux (COPAGEN au Sahel et INADES Formation dans la région des Grands Lacs) et cofinancé par l'Agence Française de Développement, a pu démarrer début 2016.

L'objectif de ce programme est de soutenir les expérimentations locales et les démarches méthodologiques innovantes, conduite par douze partenaires du CCFD et de la SIDI, et contribuant à une transformation écologique et sociale des territoires ruraux. Plus spécifiquement, il permet de financer des programmes d'agroécologie, des formations et des études pour améliorer les compétences agronomique, administrative et financière des organisations. En 2016, le programme a par exemple permis à CAPAD de former plus de 500 producteurs à la certification de semences ou aux techniques de protection des sols contre l'érosion, à la FCMN-NIYA d'aménager des pépinières pour les haies vives et les arbres fruitiers, ou enfin à l'UBTEC de réaliser son étude de faisabilité du projet de bonus/malus écologique.

SOUTIEN AUX CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLES : FLUX D'INVESTISSEMENT 2015

ZONE	PARTENAIRE	TYPE	APPUI	MONTANT EN €
Monde	KAMPANI	Fonds continental	Participation	37 500
Burkina	SINCO	PME	Prêt	100 000
Colombie	CENCOIC	OP	Prêt	113 186
Côte d'Ivoire	COOPARA	OP	Prêt	118 910
Equateur	COPROBICH	OP	Prêt	141 483
Equateur	FONMSOEAM	OP	Prêt	88 660
Guinée	WOKO	OP	Prêt	86 364
Haïti	COOPCAB	OP	Prêt	124 680
Haïti	FECCANO	OP	Prêt	69 131
Madagascar	FANOHANA	OP	Prêt	41 000
Madagascar	UCLS	OP	Prêt	271 000
Madagascar	PHILEOL	PME	Prêt	14 920
Mozambique	IKURU	OP	Participation	123 688
Mozambique	IKURU	OP	Garantie	100 000
Niger	FCMN NIYA	OP	Prêt	490 096
Niger	FUCOPRI	OP	Prêt	199 708
Ouganda	ACPCU	OP	Prêt	109 851
Ouganda	KATERERA	OP	Prêt	137 458
Ouganda	RFCU	OP	Prêt	63 758
Ouganda	SEMULIKI	OP	Prêt	363 848
Pérou	CAFEPERU	OP	Participation	534 574
Rwanda	ABAKUNDAKAWA	OP	Prêt	87 881
Rwanda	KOPAKAMA	OP	Prêt	111 300
Tanzanie	MVIWAMBI	OP	Prêt	204 870
TOTAL				3 733 868



COOPARA accompagner la consolidation d'une coopérative

Cette année a été marquée par le retour de la SIDI en Côte d'Ivoire, avec la conclusion d'un nouveau partenariat avec COOPARA : une coopérative de cacaoculteurs basée à une heure de route au nord d'Abidjan. Créée en 2000, par un groupe de producteurs de cacao de la région, elle permet de faciliter l'accès aux marchés internationaux pour plus de 1150 petits producteurs de la zone (dont 952 en sont membres), ce qui leur permet d'assurer la vente de leur récolte.

Les principales activités de la coopérative sont la collecte et la commercialisation du cacao. COOPARA achète les fèves fermentées et séchées directement auprès des producteurs, avant de les conditionner et de les livrer à ses acheteurs à Abidjan, qui procéderont à leur exportation (COOPARA n'étant pas accréditée pour effectuer l'export elle-même).

La coopérative prodigue aussi à ses membres plusieurs services visant à l'amélioration quantitative et qualitative de leur production : fourniture d'intrants, formation aux bonnes pratiques agricoles, mise en place de la certification UTZ, mise en commun de matériel, etc. Depuis 2015, l'organisation a ainsi procédé à la certification UTZ de 512 de ses membres, qui ont été formés aux pratiques agricoles pour améliorer la qualité de leur cacao; ce différentiel de qualité est récompensé par une prime versée aux producteurs certifiés. Chaque année COOPARA renouvelle la certification UTZ de ses membres, qui reçoivent ainsi des formations additionnelles leur permettant de respecter un cahier des charges dont les exigences augmentent au fil des années. COOPARA prévoit d'augmenter progressivement le nombre de ses membres certifiés pour faire bénéficier davantage de producteurs des primes versées par les acheteurs. COOPARA contribue de plus au renouvellement progressif des plantations des exploitants grâce à la création d'une pépinière qui permet de distribuer chaque année de nouveaux plants de cacaoyers. Un projet pilote d'agroforesterie a aussi été lancé afin d'optimiser les rendements des sols en plantant notamment des arbres qui permettent une meilleure conservation de l'eau dans les sols et protègent donc les plants de cacao de la sécheresse. COOPARA a par ailleurs démarré fin 2016 un projet pilote de centralisation de la fermentation et du séchage des fèves de cacao dans une perspective d'amélioration de la qualité du cacao produit.

Enfin, COOPARA développe depuis 2014, avec l'appui de l'organisation FERT, un programme d'appui à l'installation des jeunes planteurs de cacao avec un objectif double : contribuer au renouvellement et à la fidélisation des membres de COOPARA, et améliorer les revenus des jeunes en zones rurales. Ce programme devrait permettre d'aider 70 jeunes producteurs à s'installer. Ils recevront pour cela un appui technique de la part de COOPARA pour la sécurisation de leur titre foncier et pour être formés aux bonnes pratiques agricoles et à la gestion de leur exploitation.

Pour appuyer la coopérative dans ses prévisions de hausse des volumes traités, la SIDI a octroyé cette année deux prêts complémentaires à COOPARA : un prêt de campagne de 91 000 euros pour le financement des achats de cacao durant la campagne, ainsi qu'un prêt d'investissement de 27 000 euros pour l'achat d'un nouveau tracteur et d'un nouveau camion qui ont permis de renforcer les capacités de collecte de la coopérative. Elle a également répondu à une demande d'assistance technique en mobilisant un consultant bénévole qui a travaillé sur l'élaboration d'un manuel de procédures comptables, en amont du lancement de la campagne à l'automne 2016.

LA PROMOTION DE LA FINANCE COMMUNAUTAIRE

Garantir l'accès aux services financiers dans des zones reculées ou à risques, où la microfinance ne peut se développer, constitue un enjeu de taille. La SIDI y a répondu en soutenant l'émergence de systèmes de Fin. com.. Elle oeuvre en particulier depuis près d'une vingtaine d'années à la diffusion de la méthodologie des Mutuelles de Solidorité (MUSO), qui se fonde sur la constitution de groupes solidaires d'épargne-crédit autogérés permettant à leurs membres de mettre en commun leurs ressources pour le financement de projets, de s'entraider et de s'initier à une culture d'épargne et de crédit.

La diffusion et l'appropriation des outils de Fin. com. requiert une forte implication de la SIDI qui suit de très près les partenaires engagés dans ce domaine. Cette année encore, ce sont plus de 170 jours qui ont été dédiés à l'accompagnement d'une dizaine de partenaires. La SIDI a poursuivi son travail de promotion de l'outil MUSO dans la région du Kivu en République Démocratique du Congo (RDC) où elle accompagne 4 partenaires grâce à l'appui financier du CCFD-Terre Solidaire et de la Fondation belge Gilles. Elle a en particulier continué de suivre la CCRD dans le renforcement de ses activités de suivi et d'animation des MUSO. Ensemble, ils ont pu travailler à l'amélioration des rapports transmis aux instances de l'organisation et à la préparation d'ateliers pour le renforcement de l'encadrement et la formation des animateurs des MUSO. Cette année a aussi vu la relance au Mali d'ateliers de formation MUSO afin de stimuler l'appropriation de l'outil au sein de la Fédération AOPP (voir encadré ci-contre). En Haïti, la SIDI a participé à un atelier de formation organisé par son partenaire KOFIP qui a permis de rappeler l'importance et les atouts de l'utilisation de la MUSO dans ce contexte.

En 2016, la SIDI a poursuivi son travail de capitalisation sur la méthodologie MUSO. Une nouvelle étude des effets et de l'impact des MUSO a été menée. Elle s'inscrit dans le prolongement de la première étude de ce type menée en 2014-2015 en RDC. L'idée est cette fois de mettre en parallèle le travail réalisé auprès du CCRD en RDC avec celui mené avec ASIENA au Burkina Faso. La mise en perspective de ces deux expériences permettra de comparer les méthodologies employées dans deux contextes assez différents. L'objectif reste de déterminer les effets et l'impact des MUSO sur leurs membres. Pour ce faire, une série

d'enquêtes auprès de bénéficiaires a été réalisée en début 2017. L'objectif final de cette étude est de faire évoluer les approches et la méthodologie employées pour la promotion des MUSO. L'étude est en partie portée par le réseau de coopération pour le développement, F3E, qui a participé au montage et à la définition de l'approche de cette étude mais aussi à son cofinancement. Le Fonds de dotation de la SIDI, ACTES, FEFISOL et ASIENA ont également participé au financement de cette étude.

La SIDI a dû faire face aux difficultés rencontrées par l'un de ses partenaires historiques à Madagascar, TITEM, qui a bénéficié durant de longues années d'un important appui méthodologique et financier afin de redémarrer son activité de crédit et développer son service de Grenier Communautaire Villageois (GCV) dans les régions rurales isolées de Madagascar. La détérioration rapide de sa situation financière a cependant entraîné cette année l'insolvabilité de TITEM, qui s'est retrouvée dans l'incapacité de remplir ses engagements pris auprès d'une banque locale et garantis par la SIDI. Cette dernière a ainsi dû se substituer à TITEM pour régler l'impayé et a accordé un prêt court terme à TITEM afin d'éviter sa disparition.

PROMOTION DE LA FIN. COM. : FLUX D'INVESTISSEMENT 2016

ZONE	PARTENAIRE	TYPE	APPLI	MONTANT EN F
Madagascar	TITEM	Fin. Com. / Tier 3	Prêt	82 669
SIDI				82 669



8432 groupes appuyés,
représentant 154 391 personnes



173 jours d'accompagnement

13 partenaires
dont 3 financés



AOPP relancer une dynamique d'appropriation de l'outil MUSO au sein d'une fédération paysanne

Première Fédération paysanne malienne, l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP) regroupe à elle seule 250 acteurs du secteur agricole. C'est la voix d'un million de producteurs que porte l'AOPP par sa dynamique plaidoyer national et international qui milite pour un développement rural basé sur une agriculture familiale performante, le développement de l'agro-écologie et de l'entrepreneuriat rural. AOPP a aussi su étendre son offre de services afin de répondre aux besoins des producteurs.

La SIDI, fait aujourd'hui figure de compagnon de route historique de l'AOPP, puisqu'elle l'a accompagnée dès le début des années 2000 dans la mise place d'un programme de semences améliorées et, à partir de 2009, dans le lancement des Mutuelles de Solidarité (MUSO). Cet outil, bien qu'ayant suscité une certaine adhésion de la population concernée, a cependant eu du mal à se diffuser faute de moyens. En effet, bien que certaines régions aient pu bénéficier de l'appui de bailleurs externes, la plupart d'entre elles n'ont pu compter que sur leur propre volonté pour promouvoir cet outil. Aujourd'hui 115 MUSO seraient opérationnelles sur le territoire, un nombre encore bien en deçà des besoins exprimés par les membres de l'AOPP.

En 2016, la coopération de la SIDI et de l'AOPP dans ce domaine a été relancée par l'organisation de deux sessions de formation ayant pour objet de revitaliser cet axe de travail au sein de la Fédération. A l'automne, s'est ainsi tenue, à Bamako, une première session de trois jours à destination des représentants régionaux de l'AOPP qui a permis de les introduire à l'outil MUSO comme à



ses dynamiques et les a amené à évoquer les possibilités de développement de programmes MUSO au sein de chaque région. Une seconde session de formation de deux jours s'est tenue dans la région de Sikasso. Elle a permis d'identifier une vingtaine d'animatrices qui pourront œuvrer à la sensibilisation et à l'accompagnement des groupes dans le démarrage de leur MUSO, afin de renforcer l'appropriation de cet outil dans cette région. Cette formation a été financée grâce à l'appui du Fonds de dotation de la SIDI.

En 2017, de nouvelles sessions de formations sont prévues afin de sensibiliser les dirigeants et animateurs de plusieurs unions et groupements paysans, qui pourraient jouer un rôle clé dans la diffusion de cet outil.



FEFISOL

Depuis maintenant plus de cinq ans, FEFISOL – le fonds créé par la SIDI et deux autres investisseurs sociaux européens (Alterfin et Etimos) – continue de participer à l'essor du financement rural en Afrique. Créé en 2011, avec le soutien d'une douzaine d'investisseurs institutionnels, ce fonds a permis depuis sa création d'investir plus de 47,4 millions d'euros auprès de 72 partenaires dans 24 pays d'Afrique.

La SIDI coordonne depuis le lancement de FEFISOL l'ensemble des activités du fonds. Elle siège aussi au Conseil d'Administration et au Comité d'Investissement. Elle apporte des dossiers de demande de financement et assure le suivi de la relation avec les institutions financées (31 partenaires apportés par la SIDI dont 18 actuellement financés).

Plusieurs de ces partenaires bénéficient d'un cofinancement de la part de SIDI-FEFISOL dont notamment ASIENA au Burkina Faso, SIPEM à Madagascar ou encore AL AMANA au Maroc. Ces montages permettent aux partenaires africains de la SIDI de bénéficier de ressources financières additionnelles, mais aussi du fonds d'Assistance Technique de FEFISOL.

En 2016, le fonds FEFISOL a mobilisé l'équipe de la SIDI à hauteur de 1121 jours :

- 546 jours ont été consacrés à la gestion du fonds, à la coordination du portefeuille et au suivi des risques,
- 121 jours à la gestion de son enveloppe d'assistance technique,
- 454 jours à l'identification, analyse et suivi de clients.

FINANCEMENT

Le fonds ayant pour but de contribuer prioritairement au financement d'institutions opérant dans les zones les moins desservies d'Afrique, les objectifs suivants lui sont assignés :

- Se focaliser sur l'Afrique subsaharienne et l'Océan Indien : minimum 75% du portefeuille FEFISOL doit être investi dans cette zone,
- Cibler des IMF dont la mission est de fournir des services financiers aux micro-entrepreneurs, majoritairement ruraux, exclus des services bancaires,
- Cibler des Organisations de Producteurs (OP) et les PME rurales (20% du portefeuille), dont celles développant des activités à l'export notamment via les réseaux du commerce équitable et de l'agriculture biologique,
- Proposer une offre de services financiers adaptés, sous forme de prêts à moyen terme (3/5 ans), dont au moins 80% en monnaie locale, et de prises de participation,

Au 31 décembre 2016, son portefeuille s'élève désormais à 20,6 millions d'euros, investis auprès de 35 IMF et 14 OP, dans 20 pays d'Afrique. Les investissements réalisés se sont faits dans le respect des objectifs précédemment évoqués. Ainsi, au 31 décembre 2016 :

- 87% du portefeuille bénéficie à l'Afrique subsaharienne et l'Océan Indien,
- 50% est investi dans des institutions rurales,
- 82% est investi dans des IMF (dont 71% dans des IMF Tier 2 et 3) et 18% dans des OP,
- 72% de ces investissements sont faits en monnaie locale.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Afin de renforcer la viabilité de ses clients, FEFISOL a été doté d'un fonds d'assistance technique essentiellement financé par la Banque Européenne d'Investissements et le Fonds d'Investissement et de Soutien aux Entreprises en Afrique (FISEA/PROPARCO). Cette enveloppe a cette année vu ses moyens augmenter : FISEA a accordé une subvention supplémentaire de 130 000 euros, tandis que Ministère des Finances du Luxembourg a débloqué 100 000 euros pour un appel à projet spécifique. Ces nouvelles participations portent le budget total de la facilité à 1,6 millions d'euros.

Depuis sa création, ce fonds a permis de soutenir 43 clients de FEFISOL dans 19 pays, pour un total d'engagements de 1 137 281€. Cette facilité permet d'offrir aux IMF et aux OP clientes de FEFISOL une assistance sur mesure, qui peut prendre la forme de formations, d'appui à la mise en place d'outils, d'audits et d'études d'échanges de pratiques avec des entités similaires : planification stratégique, gestion, gouvernance, RH, performance sociale, système d'information ...

Cette année, la facilité d'assistance technique a notamment permis à l'IMF togolaise WAGES d'être soutenue dans le renforcement du leadership des managers intermédiaires et de ses procédures de contrôle et de comptabilité. Par ailleurs, AMSSF, une IMF marocaine, a pu bénéficier d'un appui pour permettre à ses clients de participer à des formations sur les agricultures biologique et urbaine et sur la gestion d'une PME. AMSSF profite également d'une assistance technique en matière de gestion des risques de croissance de son portefeuille.



49 partenaires

20,6 millions € investis

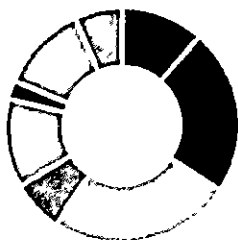


20 pays d'Afrique

PORTFEUILLE FEFISOL PAR PAYS AU 31/12/2016 EN EUROS

Angola	88 4877	4,3%
Benin	79 2583	3,8%
Burkina Faso	2 155 912	10,5%
Cameroun	1 090 562	5,3%
Côte d'Ivoire	2 789 019	13,5%
Ghana	731 486	3,5%
Kenya	2 000 696	9,7%
Madagascar	1 727 334	8,4%
Malawi	4 49 403	2,2%
Mali	304 746	1,5%
Maroc	1 130 383	5,5%
Niger	815 602	4,0%
Ouganda	1 349 308	6,5%
RDC	147 395	0,7%
Sénégal	670 631	3,3%
Sierra Leone	214 876	1,0%
Tanzanie	708 221	3,4%
Togo	461 027	2,2%
Tunisie	1467 882	7,1%
Zambie	738 101	3,6%

ASSISTANCE TECHNIQUE : MONTANTS ENGAGÉS AU 31/12/2016



14% Management du risque
3% Finance et management
23% Appui spécifique aux OP
26% RH et organisation
6% gouvernance et stratégie
10% Performance Sociale
15% Système d'information
3% Marchés et produits

ECOOKIM : le renforcement d'une union de coopératives

Fondée en 2004, Ecookim est issue de l'union de plusieurs coopératives des filières café, cacao et noix de cajou en Côte d'Ivoire. Ecookim et ses 22 coopératives de base emploient 200 personnes, et rassemblent près de 10 000 producteurs. Partenaire de FEFISOL depuis 2011, ECOOKIM a pu bénéficier chaque année de prêts qui ont permis d'alimenter le fonds de roulement de l'Union, qui peut ainsi assurer l'achat du cacao dès la récolte. Au-delà, de cet appui financier récurrent, l'enveloppe d'assistance technique FEFISOL a aussi contribué au financement de deux projets : l'un sur la géolocalisation des parcelles et l'autre sur l'amélioration et l'homogénéisation de l'information financière.

Afin de mieux organiser les actions à mener en faveur des producteurs membres, Ecookim devait en effet disposer d'informations fiables concernant les plantations cacaoyères alors que la grande majorité des petits exploitants n'avaient qu'une notion approximative de leur superficie réelle. C'est pourquoi Ecookim a souhaité engager un projet de géolocalisation : il s'agissait non seulement de collecter ces données mais également de les centraliser à l'aide d'un Système d'Information Géographique. Un projet pilote a été lancé dès 2014 pour la géolocalisation de 270 parcelles. Ayant remporté un franc succès auprès des producteurs, cette phase pilote a finalement permis la géolocalisation de 340 plantations (dont la superficie s'est avérée largement surévaluée par les producteurs). Ecookim a souhaité élargir ce projet à toutes les coopératives de l'Union afin de pouvoir mieux planifier le potentiel de production de ses membres, ajuster les ressources financières nécessaires à l'achat du cacao et mieux orienter les actions d'accroissement de la productivité des plantations et de renouvellement des pieds.

Ecookim a, par ailleurs, bénéficié d'un autre appui pour l'amélioration de la transparence et du suivi financier de ses coopératives de base. Un audit organisationnel complet d'une dizaine de coopératives a ainsi été réalisé. Ses conclusions font état d'un manque de procédures de contrôle interne et des difficultés de ces structures à fournir des rapports de gestion et des états financiers dans les temps. Les causes identifiées de ces faiblesses ont permis à Ecookim d'accompagner ces coopératives dans l'amélioration de leurs pratiques. Ce processus a notamment abouti sur : le recrutement de comptables, l'installation d'un nouveau logiciel comptable, la tenue des sessions de renforcement des capacités des équipes de gestion ou encore l'élaboration d'un plan stratégique.

Ces deux projets d'assistance technique ont permis d'améliorer durablement la production d'information, le pilotage de l'activité et la consolidation des coopératives de base.

L'ÉQUIPE

Suite au départ de deux membres de l'équipe opérationnelle de la SIDI, Pierres GACHES et Manon PLOUCHART sont venus renforcer les rangs de l'équipe permanente. En début d'année, Julie TORRES-SZANTYR a été nommée au poste de responsable du Développement des Partenariats et Anne-Sophie BOUGOUIN à celui de Responsable de la Stratégie Financière SIDI.

Direction



Dominique LESAFFRE

Chargé-e-s de Partenariats



Cathenne
BELLIN-SCHULZ



Jean-Mane
CAVARROC



Frédéric
FOULON



Camille
FRAZZETTA



Pierre
GACHES



Quentin
LECUYER



Jeanne
METAYER



Estelle
MARCOUX



Justine
MAYTRAUD



Manon
PLOUCHART



Gabrielle
ORLIANGE



Julie
TORRES-SZANTYR



Emmanuel
VUILLOD

Fonctions support



Laurent
CHEREAU
Responsable
communication



Axel
DETAMMAECKER
Assistant aux
opérations



Stéphane
DURVILLE
Chargé de
portefeuille



Morgane
NZELEMONA
Chargée de
communication



Malika
OUARAB
Comptable



Dominique
PASSARIELLO
Assistante aux
opérations



Christine
RICHEROL
Assistante de
Direction



Esther
KPODEKON
Doctorante

Coordination du Fonds FEFISOL



Anne-Sophie
BOUGOUIN
Fund Manager



Silva
CORNACCHIA
Portfolio Manager



Iness
NOURA
Responsable
Administrative



Camille
FRAZZETTA
Responsable
assistance technique

RELAIS SIDI

Afin de renforcer le suivi et l'accompagnement de ses partenaires, la SIDI fait désormais appel à plusieurs relais locaux, des professionnels capables de répondre de façon très réactive aux besoins de suivi et d'accompagnement de ces partenaires. En 2016, la SIDI a fait appel aux services de sept de ces relais qui ont réalisé 86 jours de mission. Dans le cadre du nouveau plan stratégique de la SIDI, cette pratique devrait être appelée à s'accroître afin de répondre aux besoins croissants des partenaires.

INSTANCES AU 31 DÉCEMBRE 2016

La SIDI est une Société en Commandite par Actions : parmi ses actionnaires, un commandité a été désigné par l'Assemblée Générale, qui s'est vu confier des pouvoirs étendus dans le respect de sa mission sociale. Le commandité est la société SIDI Gestion présidée par Martial LESAY.

La gouvernance de la SIDI repose sur trois instances complémentaires :

Le comité de gérance

Chargé d'entériner les propositions d'engagements préparées par l'équipe SIDI

- Dominique LESAFFRE, Président du Comité de Gérance
- Geneviève GUENARD, Gérante
- Jean-Baptiste COUSIN, Gérant

Le conseil de surveillance

Composé d'actionnaires non commandités, chargés de surveiller l'activité de la société et de la gérance. Se réunissant au moins une fois par an, ce conseil remet un rapport annuel sur la gestion aux actionnaires en vue de l'Assemblée Générale.

- Jacques DEMONSANT, Président
- Caisse des Dépôts et Consignations : Mohamed ALI MZALI
- Congrégation des Filles de Jésus : Sœur Marie-Yvonne FONTAINE
- Congrégation des Filles du Saint-Esprit : Sœur Françoise BEAUMONT
- Congrégation des Sœurs de Sainte Clotilde : Sylvie ROUSSET
- Crédit Coopératif : Laurence MORET
- Paul DERAM, Vice-Président
- Épargne Solidarité Développement : Jean-Yves CARADEC
- François LEGAC
- Marc RAFFINOT
- Hocine TANDJAOUI
- Christian WEEGER

Le comité de concertation et d'orientation

Ce comité prévu par les statuts veille au respect de la charte éthique de la SIDI et s'associe à l'élaboration du plan stratégique.

- CCFD - Terre Solidaire : Guy AURENCHÉ et Pierre-Yves CROCHET-DAMAS
- Congrégation des filles de Jésus de Kermaria : Sœur Marie-Yvonne FONTAINE
- Congrégation des Filles du Saint-Esprit : Sœur Françoise BEAUMONT
- Congrégation des Sœurs Auxiliatrices : Sœur Elisabeth OBERSON
- Congrégation de la Xavière : Sœur Christiane VANVINCQ
- Épargne Solidarité Développement : Jacques DEMONSANT et Philippe LOIRET
- SIDI-Gestion SAS : Martial LESAY

BÉNÉVOLES SIDI

Pour le développement de ses activités, la SIDI peut compter sur le renfort de deux groupes de bénévoles engagés en faveur de la Finance Solidaire.

Les consultants

Ces professionnels de la finance, de l'agriculture ou de la coopération viennent en appui à l'équipe opérationnelle de la SIDI, dans sa mission de suivi et d'accompagnement des partenaires. Ils permettent à la SIDI de considérablement renforcer ses capacités d'accompagnement : en 2016 ce sont 560 jours d'appui, soit environ près d'un cinquième du temps d'accompagnement de la SIDI à ses partenaires, qui ont été effectués par 19 consultants bénévoles.

Les membres du réseau thématique Finance Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire et la SIDI coaniment un dynamique réseau de bénévoles qui regroupe des 63 personnes intéressées par la Finance Solidaire et ont pour objectifs de renforcer la réflexion autour de cette thématique et de faire connaître les pratiques du CCFD-Terre Solidaire et de la SIDI en la matière, par l'organisation d'événements de sensibilisation sur tout le territoire. Ces bénévoles ont notamment contribué à la tenue de plus de 30 manifestations grand public.

LES RESSOURCES

Une belle progression du capital SIDI

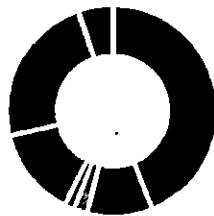
L'année 2016 a été marquée par une forte croissance du capital de la SIDI qui a augmenté de près de 2 millions d'euros de croissance nette ! Le capital de la SIDI s'élève à fin 2016 à 22 021 608 euros, apportés par 1891 actionnaires.

Les actionnaires individuels ont joué un rôle particulièrement important dans cette croissance, et ont du même coup consolidé leur présence au sein du capital de la SIDI : ils représentent désormais 44% du capital (contre 40% en 2015) et toujours 94% des actionnaires de la SIDI. Ce faisant, ces actionnaires réaffirment leur caractère de garant de la stabilité financière comme de l'objet social de la SIDI.

Côté actionnaires institutionnels, cette année a vu l'entrée au capital d'une nouvelle congrégation religieuse, de la banque éthique italienne Cassa Padana, et d'un nouveau fonds d'épargne solidaire : « Actions solidaires » géré par La Financière Responsable.

Ces ressources en hausse ont permis de faire face à aux demandes croissantes d'engagement des partenaires de la SIDI.

NOMBRE D'ACTIONS DÉTENUES PAR CATÉGORIES D'ACTIONNAIRES



44% Particuliers
10% Congrégations et institutions religieuses
2% ONG
1% Entreprises
14% Fonds et banques
24% CCFD et alliés
5% Acteurs publics

FINANCER L'ACCOMPAGNEMENT

La mission d'accompagnement de la SIDI est en partie financée depuis sa création grâce au soutien d'épargnants solidaires ayant fait le choix du Fonds Commun de Placement « Faim et Développement », un produit d'épargne de partage créé par le Crédit Coopératif et le CCFD – Terre Solidaire. Les revenus partagés de ce produit ont permis au CCFD de financer cette mission de la SIDI à hauteur de 1,1 millions d'euros, qui constituent le socle pérenne de l'accompagnement SIDI et le gage de son indépendance..

La SIDI a lancé début 2016 son fonds de dotation, ACTES, qui dispose d'une dotation initiale de 140 000 euros. Il a déjà financé quelques premiers projets: une série d'ateliers MUSO auprès de la Fédération paysanne AOPP au Mali, un accompagnement comptable pour l'OP Fucopri au Niger ainsi qu'une étude d'impact sur les MUSOS dans les Grands Lacs.

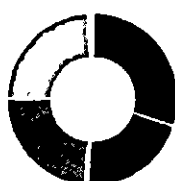
LES EMPLOIS

Au 31 décembre 2016, le portefeuille de la SIDI s'élève à 21,8 millions d'euros, en hausse de 13% par rapport à 2015.

L'année a été caractérisée par de nombreux mouvements, avec 10,4 millions d'investissements concernant 40 partenaires, dont sept relèvent d'une nouvelle relation financière. Les flux de désinvestissement ont quant à eux concernés 54 partenaires pour un total de 8,1 millions d'euros, parmi lesquels 13 n'ont plus de relation financière (dont 4 de manière définitive) avec la SIDI au 31/12/2016.

L'investissement moyen par partenaire s'élève à 291 000 euros

REPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR TYPE D'INVESTISSEMENT



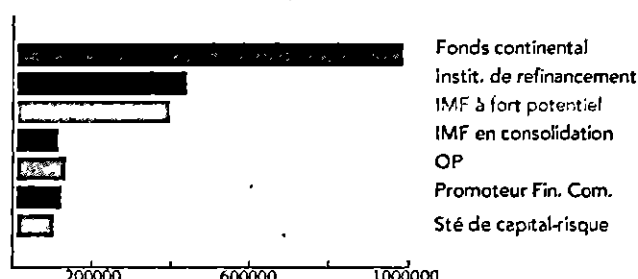
30% Participations en monnaie locale
21% Prêts en monnaie locale
0,5% Garantie en monnaie locale
23,6% Participations en devises fortes
24% Prêts en devises fortes
0,9% Garantie en devises fortes

La recherche d'un portefeuille équilibré

Si la SIDI s'est donnée pour exigence d'assumer le risque inhérent à sa mission d'investisseur social, elle doit néanmoins veiller au maintien de ses équilibres financiers afin de ne pas mettre son activité en péril sur le long terme. La SIDI assure donc un pilotage attentif de son portefeuille de manière à ce qu'il réponde d'abord à sa mission, mais qui respecte aussi plusieurs principes de diversification des risques. Ainsi, en fin d'année :

- seuls quatre pays représentent un encours supérieur ou égal à un million d'euros (Burkina Faso, Kosovo, Ouganda, Pérou)
- mis à part l'euro, le dollar et le franc CFA (dont la parité avec l'euro fait l'objet d'un suivi attentif), aucune monnaie locale ne dépasse 2% du portefeuille de la SIDI,
- hors fonds de refinancement, aucune institution ne représente plus 7% du portefeuille.
- Enfin, l'investissement moyen par partenaire respecte le niveau de risque propre à chaque catégorie de partenaire, comme le détaille l'histogramme ci-contre.

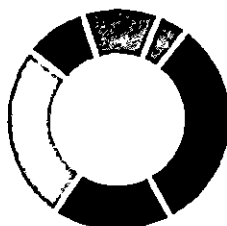
INVESTISSEMENT MOYEN PAR TYPE DE PARTENAIRE En euros



Des ressources humaines dédiées aux partenariats

Les salariés et bénévoles de la SIDI ont consacré 2355 jours de travail aux partenariats : identification, suivi et accompagnement de partenaires de la SIDI et ou de FEFISOL, 1901 jours ont été plus spécifiquement alloués aux partenaires SIDI, dont 46% à l'appui à 65 partenaires, ayant trait à sa mission sociale (accompagnement personnalisé, participation active à la gouvernance et assistance technique), Soit en moyenne 13,5 jours par partenaire appuyé.

REPARTITION DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR THEMATIQUE



33,7% Accompagnement personnalisé
22,0% Recherche d'appuis externes
19,1% Viabilité moyen/long terme
12,0% Organisation interne
10,0% Professionnalisation de l'activité
3,3% Gestion de la performance sociale

BILAN AU 31/12/2016

En milliers d'euros

ACTIF	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015	PASSIF	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	-	-	Capital	22 022	20 078
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			Réserves		
Installations, agencements	36	42	Réserve légale	2 008	1 852
Matériel de bureau et informatique	6	11	Autres réserves	2 350	1 463
	-	-			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-		Provisions	922	1 051
Participations	11 299	8 203			
Prêts	9 768	9 376			
Autres immobilisations financières	155	155			
Intérêts courus sur prêts	104	36			
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS		
			Provisions pour litiges		48
			Provisions pour risques		
			Autres provisions	156	123
CREANCES			DETTE		
Clients	130	100			
			DETTE		
Cofinancement : AT FEFISOL	445	407	Actionnaires - CCA	312	12
Autres : Etat	58	-	Actionnaire - SIDI GESTION	10	10
Débiteurs divers	45	505	CCFD - Fonds d'investissement Rural ¹	1 000	1 000
			FID - Fonds de garantie ²	2 211	2 282
			CCA - Personnes morales	874	874
			CCA - Personnes physiques	335	335
			Emprunts issus des fonds d'épargne solidaire	1 459	2 414
			Concours bancaires	2	303
			Sous-total Dettes à long terme	6 202	7 228
TRÉSORERIE			Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45	75
Valeurs mobilières de placement	10 714	12 156	Dettes fiscales et sociales	580	638
			Investissements à réaliser en année N+1	877	41
Disponibilités	3 162	2 448	Autres dettes	55	-
Caisse	5	12	Sous-total Dettes courantes	1 556	754
COMPTES DE REGULARISATION			COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	22	21	Produits constatés d'avance	735	875
Ecart de conversion Actif					
TOTAL	27 320	27 320	TOTAL	27 320	27 320
TOTAL GÉNÉRAL	27 320	27 320	TOTAL GÉNÉRAL	27 320	27 320

> Deduits des provisions sur participations (591 K€)

La trésorerie de la SIDI se compose notamment :

- du FID ainsi que ses revenus accumulés (3 M€)
- du dépôt à terme pour le partenaire Financoop au Chili (295 K€)
- de l'enveloppe de garantie BNP (700 K€ pour le financement de garanties)
- du fonds d'assistance technique de FEFISOL (259 K€)
- des comptes courants en France et à l'étranger, euros, dollars, monnaies locales (1,7 M€)

Le reste, y compris le capital levé non encore investi (1 M€ sur les 6 derniers mois de 2016) est placé sur des produits d'épargne sans risque, pour permettre de faire face aux besoins des partenaires (fin 2016, 1,7 M€ sont d'ailleurs déjà engagés)

> 1 - Prêt dédié au financement d'initiatives de transition écologique et sociale

> 2 - «Fonds d'Innovation au Développement» réserve abondée par le CCFD-Terre Solidaire et une Congrégation, pour couvrir notamment les employés à haut risque

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2016

En milliers d'euros

	2016	2015
PRODUITS		
Prestations CCFD - Terre Solidaire	1 119	1 125
Cofinancements	36	43
Cof. - assistance technique FEFISOL	351	338
Prestations - FEFISOL	231	205
Autres prestations	-	0
Sous total : Chiffre d'affaires	1 736	1 711
Produits du portefeuille	85	59
Produits d'activités	63	51
Reprise prov. & transfert de charges	34	138
Total des produits	1 918	1 959
CHARGES		
Charges d'exploitation courante	714	734
Frais de personnel	1 689	1 756
Dotations aux amortissements	13	12
Dotations pour charges	33	10
Pertes sur créances (MAIN / FOPEPRO)	112	-
Subventions accordées	34	42
Prestations de service - FEFISOL	351	338
Autres charges	46	61
Total des charges	2 992	2 953
PRODUITS FINANCIERS	1 071	1 039
Revenus du portefeuille (prêts et participations)	1 356	1 039
Revenus de placement	61	108
Revenus du F.I.D.	43	57
Gains de change	183	663
Gains de change liés au portefeuille	189	-
Reprise de provisions	411	39
Autres produits	2	4
Total des produits	2 245	1 910
CHARGES FINANCIÈRES	293	684
Dotations pour risques financiers	5	74
Dotations pour risques financiers, participation	77	441
Sous-total Dot. Prov. R&C financières	82	515
Intérêts sur emprunts	40	46
Intérêts sur compte courant	2	5
Pertes sur prêt	-	30
Pertes sur participation - SEFEA	24	24
Cessions actions - Valeur Mobilière Placement	6	26
Pertes de change	8	39
Pertes de changes liées au portefeuille	131	-
Total des charges	293	684
Autres produits	1 951	1 225
Autres charges	51	135
Autres produits	44	620
Impôts sur le résultat	-	-
Résultat	922	1 051

> Contribution du CCFD-Terre Solidaire (dont revenus du FCP «fam et developpement») pour financer les activités d'accompagnement

> Montants engagés en 2016 pour l'appui aux partenaires réalisé par FEFISOL

> Mandat de gestion du fonds FEFISOL assumé par la SIDI

> Correspond aux cofinancements FEFISOL constatés en produits

> Dont 1925 KE de charges d'accompagnement

> En progression régulière depuis plusieurs années, grâce à la hausse du capital qui rend possible la croissance du portefeuille

COOPERATION

La SIDI est membre des réseaux d'acteurs suivants :



La **plateforme Européenne de microfinance** est un réseau leader d'organisations et d'individus actifs dans le domaine de la microfinance et de l'inclusion financière dans les pays en développement. Elle réunit aujourd'hui plus de 130 membres qui cherchent à renforcer l'accès à des services financiers abordables, de qualité, durables et inclusifs grâce au partage de connaissances et l'innovation.



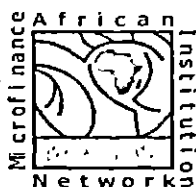
FEBEA est la **Fédération Européenne des Banques Ethiques et Alternatives**, une organisation internationale à but non lucratif créée à Bruxelles en 2001, dans le but de développer la finance éthique et solidaire en Europe à travers activités de plaidoyer, communication et participation des citoyens Européens.



L'association **FINANSOL**, créée en 1995, a pour objet de promouvoir la solidarité dans l'épargne et la finance solidaire. Par des actions de sensibilisation et des outils de communication divers, Finansol fait prendre conscience à chacun qu'il peut jouer un rôle dans l'instauration d'une finance utile, équitable et raisonnée. Il s'agit aussi d'un collectif national qui rassemble des établissements financiers engagés dans une démarche de solidarité (banques, sociétés de gestion et mutuelles d'assurance) et des entreprises solidaires et associations qui exercent une activité à forte utilité sociale et/ou environnementale.



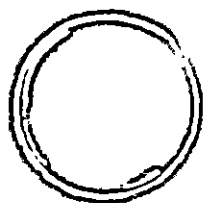
INAISE (Association Internationale des Investisseurs dans l'Économie sociale) est un réseau international d'organismes ayant pour objectif le financement de projets sociaux et environnementaux. Créé en 1989 à l'initiative de la SIDI et de six autres organisations financières de l'économie sociale, INAISE permet aux investisseurs sociaux des quatre coins du monde de s'unir pour échanger leurs expériences, diffuser l'information et montrer que l'argent peut véritablement être utilisé comme outil de changement social et environnemental.



Le réseau **MAIN** (Microfinance African Institutions Network) est une association internationale à but non lucratif créée en 1995 à Abidjan par l'initiative de plusieurs institutions possédant une longue expérience dans la microfinance et/ou la promotion des micro-entreprises en Afrique. Le MAIN regroupe en son sein des IMF, des réseaux nationaux, des ONG travaillant dans la microfinance, des coopératives, des organisations paysannes, des banques, et des organismes ressources (universités, investisseurs sociaux...).



La **Social Performance Task Force** (Groupe de Travail sur la Performance Sociale) est une organisation à but non lucratif rassemblant plus de 3000 membres du monde entier, tous engagés dans la finance inclusive. La SPTF, avec ses membres, vise à développer et promouvoir des standards et des bonnes pratiques de management de la performance sociale, afin de rendre les services financiers plus sûrs et plus utiles aux clients.



SIDI

127 Avenue de la République - 93000 LA SEINE
Tél : 01 43 92 14 00

sidi.fr

Support nous aide



RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2016



Rapporteur : Dominique LESAFFRE – Directeur Général
Destinataires : Toutes instances de la SIDI
Date : mars 2017

Sommaire

Introduction : évolution générale des activités.....	3
1. Présentation des comptes de résultats.....	5
<i>Analyse du résultat d'exploitation</i>	<i>5</i>
Chiffre d'affaires - Partenaires	6
Les financements extérieurs.....	6
Les charges « opérations »	7
Charges « siège ».....	8
<i>Analyse du résultat financier.....</i>	<i>8</i>
<i>Analyse du résultat exceptionnel.....</i>	<i>10</i>
<i>Résultat de l'exercice 2016.....</i>	<i>10</i>
2. Présentation des comptes de bilan.....	11
<i>Les emplois.....</i>	<i>11</i>
<i>Les ressources</i>	<i>12</i>
3. Informations spécifiques	14
4. Perspectives d'avenir	15
<i>Plan stratégique 2013-2016 : Objectifs remplis</i>	<i>15</i>
<i>Les inflexions du nouveau plan stratégique.....</i>	<i>17</i>
Positionnement de la SIDI vis-à-vis de son environnement	17
La consolidation attendue de la mission SIDI	17
Annexes	18
<i>Annexe 1 - Évolution des engagements.....</i>	<i>18</i>
<i>Annexe 2 - Synthèse du portefeuille des participations :</i>	<i>21</i>
<i>Annexe 3 - Synthèse du portefeuille des prêts.....</i>	<i>22</i>
<i>Annexe 4 - Synthèse des garanties</i>	<i>24</i>
<i>Annexe 5 - Comptes de résultats</i>	<i>25</i>
<i>Annexe 6 - Bilan comptable.....</i>	<i>26</i>
<i>Annexe 7 - Ressources externes</i>	<i>27</i>
<i>Annexe 8 - Emprunts.....</i>	<i>29</i>
<i>Annexe 9 - Réalisations budgétaires 2016.....</i>	<i>30</i>

Introduction : évolution générale des activités

La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est un investisseur social créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire pour contribuer à la consolidation d'activités économiques initiées par des populations défavorisées dans les pays du Sud et de l'Est.

L'activité de la SIDI est ordonnancée par un plan stratégique quadri annuel et l'année 2016 est la quatrième et dernière année du plan stratégique de 4 ans 2013-2016.

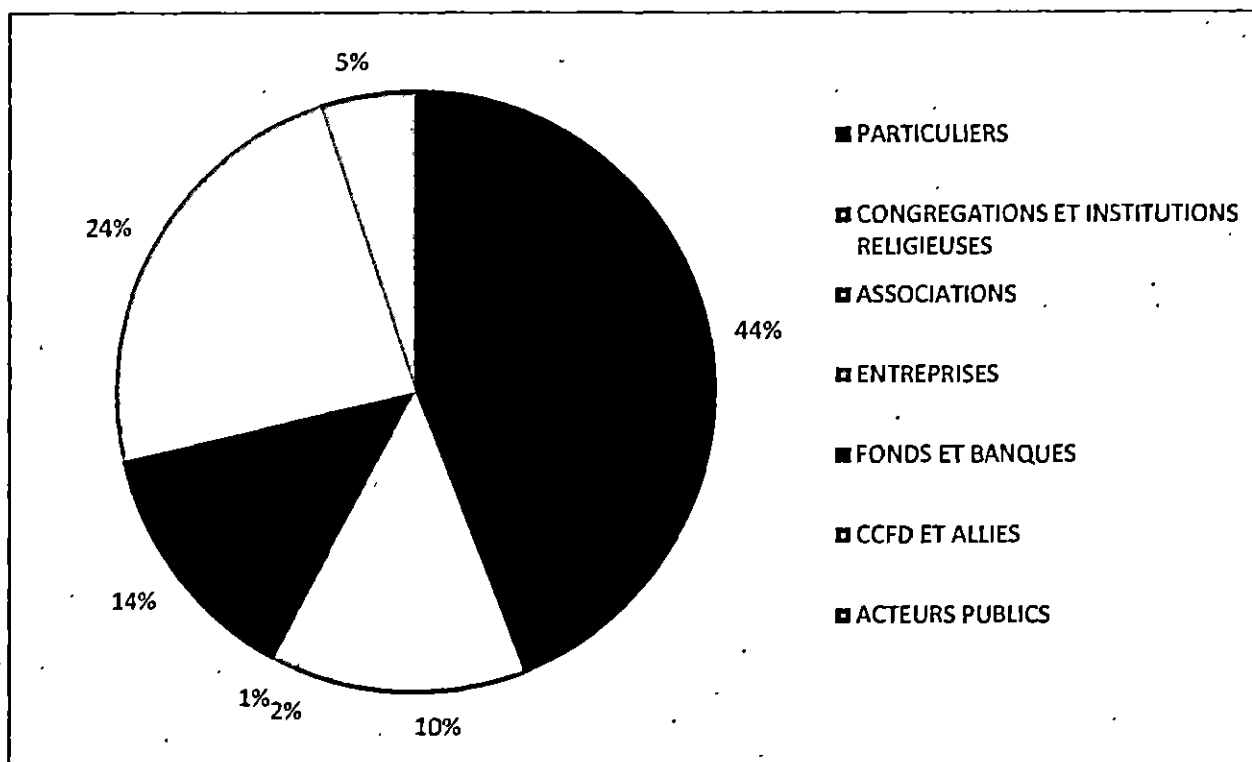
Ce plan stratégique SIDI 2013-2016 articule ses activités autour de 4 domaines relevant à la fois de son identité et son approche du financement solidaire, il s'agit de :

- Inclusion financière
- Chaîne de valeur agricole et Transition écologique & sociale
- Finance communautaire
- Performance sociale

Dans un cadre validé d'une croissance de ressources sur base d'un capital variable (décision prise lors de l'AGE du 5 novembre 2013), le capital a augmenté de manière régulière de 20 078 K€ au 31/12/2015 à 22 021 K€ au 31/12/2016, avec une augmentation de plus de 2 000 K€ sur le seul exercice 2016, montant demeurant dans la norme statutaire autorisée.

En 2016, sept nouveaux actionnaires institutionnels ont fait leur entrée au capital de la SIDI pour un montant total de 317 k€ : la Congrégation des Sœurs de St Joseph, Cassa Padana, la Fondation Fontana Onlus, le FCP LFR Actions Solidaires, Jexco, les associations CESA Marketing et la Voûte Nubienne.

Répartition du capital au 31 décembre 2016



Au 31 décembre 2016, la SIDI présente un portefeuille brut de 21 844 K€, soit une hausse de + 13 % par rapport au portefeuille du 31/12/2015. Cette hausse s'explique par les différents flux de la période qui, au 31 décembre 2016, font apparaître une augmentation globale des participations (+ 36 %), une diminution de l'encours du portefeuille des prêts (-3 %) et des garanties (- 51 %).

En K€	AU 31/12/2014	AU 31/12/2015	AU 31/12/2016	Variation n-1
Participation ¹	7 984	8 588	11 709	+ 36 %
Prêt	8 118	10 147	9 768	-4 %
Garantie	1 115	621	302	- 51 %
Total	17 217	19 356	21 779	+ 13 %

Bien qu'étant présente et active dans plusieurs autres continents, la SIDI est engagée prioritairement sur le continent africain. Pour développer son action sur ce continent, la SIDI a été co-fondatrice du Fonds FEFISOL ce qui lui a permis par ailleurs d'y investir avec des volumes plus importants en complément de son engagement propre. Ce choix stratégique s'explique à la fois par la permanence d'une demande élevée de services financiers sur ce continent de la part d'une population en forte croissance, en particulier dans les zones rurales mais aussi d'accompagnement à la structuration, la consolidation et la pérennisation des organisations africaines. Cependant, la SIDI continue aussi à saisir les opportunités d'investissement solidaire répondant à sa mission en Amérique Latine et dans le Bassin Méditerranéen.

Les investissements (en participations, prêts, ou garanties) sont guidés par une approche « par la demande », au cas par cas, et par une analyse adaptée pour un partage des risques et des revenus et une démarche en alliance chaque fois que possible.

La SIDI donne priorité à l'investissement « patient » en fonds propres permettant de participer à la vie des institutions où elle s'investit, à leur gouvernance chaque fois que souhaitable et par le partage de vision, du risque et des résultats.

La SIDI a poursuivi également ses concertations avec les acteurs de l'environnement visant une meilleure efficacité des organisations qu'elle appuie par :

- des alliances locales pour renforcer des réseaux d'acteurs locaux et régionaux,
- la création d'instruments financiers assurant un effet de levier tels les fonds continentaux FEFISOL, SEFEA et FOPEPRO créés en partenariat avec d'autres investisseurs sociaux, la participation active, à des réseaux nationaux et continentaux.

L'investissement moyen par opération durant cette période est de 248 K€ (242K€ au 31/12/2015).

Le portefeuille SIDI se caractérise par 53.6 % de participation (44 % en 2015), par 45 % de prêt (52 % en 2015) et 1 % de garantie (3 % en 2015). Ces différentes proportions s'expliquent par un flux d'investissement de 10 492 K€ et un flux de désinvestissement de 8 193 K€. Quant aux flux des revenus de portefeuille, les dividendes, intérêts sur prêts totalisent 1 356K€.

¹ Ne sont pas prises en compte les participations à des alliances du Nord (Crédit Coopératif, Alterfin, Banca Etica, Oikocredit Oikos)

1. Présentation des comptes de résultats

Analyse du résultat d'exploitation

En euros	2016	2015
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires		
Contribution C.C.F.D. accompagnement des partenaires SIDI	1 118 762	1 125 138
Cofinancements	36 422	42 787
Cofinancements - AT FEFISOL	350 590	338 397
Prestations partenaires - FEFISOL	230 553	204 610
Autres prestations	-	292
Produits du portefeuille (jetons de présence, commissions ...)	85 303	59 384
Produits d'activités	62 820	50 588
Reprise prov. & transfert de charges	33 580	137 618
Total des produits	1 918 032	1 958 814
Charges d'exploitation		
Charges d'exploitation courante	713 894	733 741
Frais de personnel	1 689 398	1 755 696
Dotations aux amortissements	12 531	11 849
Dotations pour charges	33 189	10 376
Pertes sur créances (MAIN/FOPEPRO)	111 827	
Subventions accordées	34 030	42 391
Prestations de service pour AT FEFISOL	350 590	338 397
Autres charges	46 320	60 621
Total des charges	2 991 778	2 953 071
Résultat d'exploitation	- 1 073 746	- 994 257

Commentaires sur les produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires 2016 est de 1 736 328 € comprenant les prestations du CCFD, de FEFISOL ainsi que les cofinancements.

Le chiffre d'affaires se détaille comme suit :

	2016	2015
Contribution C.C.F.D. accompagnement des partenaires SIDI	1 118 762	1 125 138
Cofinancements	387 012	381 184
Prestations FEFISOL	230 554	204 610
Autres		292
Total CA	1 736 328	1 711 224
Dont Chiffre d'affaires - Partenaires	1 330 137	1 132 012
Dont Chiffre d'affaires - France/UE	406 191	579 212

Chiffre d'affaires - Partenaires

Le chiffre d'affaires partenaires est constitué pour l'essentiel par la réalisation de prestations d'assistance technique et de missions d'appui/conseil au profit des institutions locales de financement et des partenaires locaux. Ces prestations concernent le développement de missions d'assistance technique et de conseil auprès des partenaires tant par l'équipe opérationnelle (permanents et consultants rémunérés et bénévoles) que par la Direction. La majorité des ressources est consacrée à des prestations d'assistance technique, de conseil, de suivi et formation, réalisées sur le terrain dans les différents pays d'intervention.

Les financements extérieurs

Comme précisé dans le tableau ci-dessus, les recettes proviennent essentiellement du CCFD pour 1 118 762 € pour assurer la mission d'accompagnement aux partenaires SIDI et de bailleurs de fonds pour 387 012 €, dont 350 590 € pour l'AT FEFISOL. Les cofinancements reçus proviennent d'organismes institutionnels français et internationaux. De plus, FEFISOL a permis de générer 230 554 € de prestations, dans le cadre du mandat de gestion de la SIDI pour ce fonds.

Tableau de répartition des cofinancements des partenaires SIDI

En €

Pays	Partenaires	Montants	Dont transferts aux partenaires
République Démocratique du Congo	CCRD	18 366	15 974
République Démocratique du Congo	CCRD	18 056	18 056
Total cofinancements - SIDI		36 422	34 030

Les sommes transférées aux partenaires représentent un montant de 34.030 € sur un montant engagé de 36.422 €.

Assistance technique en faveur des bénéficiaires FEFISOL

Par ailleurs, la BEI (Banque Européenne d'Investissement) et PROPARCO contribuent au financement de l'assistance technique en faveur des bénéficiaires de FEFISOL, dont les contrats de prestations, confiés à des experts extérieurs, sont gérés par SIDI.

Rappel des engagements de cofinancement pour l'assistance technique FEFISOL

Pour rappel, montants des engagements de BEI et de PROPARCO		Financiers	Montants
A.T. FEFISOL		BEI	1 000 000
A.T. FEFISOL		PROPARCO	330 000
A.T. FEFISOL		Ministère des Finances Luxembourg	200 000

Les sommes transférées aux prestataires d'assistance technique représentent un montant de 350.590 € dans le cadre de l'AT FEFISOL, auquel s'ajoutent des frais administratifs de 48.160 € financés par la BEI, perçus par la SIDI SCA.

Clients FEFISOL		Financiers	Montants engagés en 2016
Appui aux partenaires		BEI	270 612
Appui aux partenaires		PROPARCO	16 588
Appui aux partenaires		Contributions locales	48 806
Appui aux partenaires		Ministère des du Luxembourg	14 585
Total cofinancements - AT FEFISOL			350 590

Commentaires sur les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation SIDI s'élèvent en 2016 à 2'991 K€ (2 953K€ en 2015) et se décomposent en deux catégories : d'une part les charges dédiées aux opérations sur le terrain, c'est à dire l'ensemble des frais liés à la mission d'accompagnement des partenaires (appui/conseil et réflexions thématiques et transversales) et d'autre part, les charges de siège qui couvrent les frais liés à la vie de la chaîne de solidarité pour le financement au Nord, soit communication, frais de fonctionnement et ressources humaines autres que celles affectées aux opérations, cf. annexe 9.

De plus, on constate une diminution de 4% par rapport à 2015 des frais de personnel, l'ancien dirigeant ayant pris sa retraite fin 2015. Au 31/12/2016, le personnel SIDI est constitué de 24 personnes en effectif moyen annuel.

La SIDI a recruté deux nouveaux chargés de partenariat afin de renforcer l'équipe terrain.

Les charges « opérations »

La SIDI est aujourd'hui en lien avec plus de 100 institutions dans les pays du Sud et de l'Est dont 71 ont bénéficié en 2016 d'un financement sous forme de prêt, de prise de participation ou de garantie. Plus de 2/3 d'entre elles bénéficient également d'un accompagnement technique sous différentes formes adaptées aux besoins et à la demande.

Etant actionnaire d'une trentaine d'institutions, la SIDI siège au CA et l'accompagnement est fourni à travers des échanges réguliers à distance et des missions ponctuelles auprès des partenaires, réalisées par une équipe de 12 responsables géographiques appuyés par le Directeur Général et la Responsable du Développement des Partenariats (RDP) et par une vingtaine de consultants bénévoles, eux-mêmes coordonnés par la Responsable de l'Accompagnement et de l'Assistance Technique (RACAT).

Les dépenses engagées en 2016 pour l'accompagnement des partenaires s'élèvent à 1'736 K€, dont 230 K€ de prestations contractualisées auprès d'experts externes sur cofinancement FEFISOL

Charges « siège »

Les charges 2016 affectées au siège s'élèvent à 1'051K€. Au cours du plan, une évolution organisationnelle a été réalisée à l'initiative du DG, avec la mise en place d'un comité de coordination qui a permis de mieux cerner les charges strictement réalisées au siège : tant pour coordonner et appuyer l'ensemble des opérations que pour assurer les fonctions de back office, de suivi de portefeuille, d'administration générale et de communication.

Répartition des charges

En k€	2016	2015
Charges opérations	1.940	1.821
Charges siège	1.051	1.132
Total charges	2.991	2.953

Le résultat d'exploitation est négatif de - 1.073.746 €.

Analyse du résultat financier

	2016	2015
Produits financiers		
Revenus du portefeuille (prêts et participations)	1 356 222	1 038 754
Revenus de placement	103 882	165 406
Gains de change	182 994	662 882
Gains de change liés au portefeuille	188 751	
Reprise de provisions	411 210	38 556
Autres produits	1 578	4 113
Total des produits	2 244 637	1 909 712
Charges financières		
Dotations pour risques financiers	81 546	515 057
Intérêts sur emprunts	40 214	46 204
Intérêts sur compte courant	2 022	5 035
Perte sur prêt		30 000
Perte sur participation - SEFEA	24 000	23 593
Perte sur cessions actions - Valeur Mobilière Placement	6 217	25 733
Pertes de change	8 498	38 838
Pertes de change liées au portefeuille	130 652	
Total des charges	293 149	684 460
Résultat financier	1 951 488	1 225 252

Commentaires sur les produits financiers

Les revenus du portefeuille qui s'élèvent à 1.356.222 € (non prise en compte de la commission d'engagement), ont augmenté de 30 % par rapport à 2015. L'augmentation est significative cette année. Ils proviennent des dividendes des prises de participation, des intérêts des prêts.

Les revenus financiers de placement pour un montant de 103.882 € ont diminué par rapport à 2015 (62 K€).

Concernant les gains de change, la tendance initiée en 2014 s'est encore poursuivie en 2016 avec un montant de 371 K€ après le 'pic' observé en 2015 (662 K€). La tendance à la baisse de l'Euro contre le US\$ a en effet été favorable à la SIDI SCA en raison de la gestion menée antérieurement des opérations en US\$ ou des devises indexées au US\$, soit pour 188 751 € ou également placements de trésorerie en US\$ pour 117 780 €.

La gestion des opérations en USD a généré en 2016 :

- des gains et des pertes de change sur investissements (prêts et participations) mentionnés distinctement dans le compte de résultat pour respectivement 188.751 € et 130.652 €.
- des gains de change concernant notamment des opérations de change sur les comptes bancaires en dollar américain (USD) pour un montant de 28.916 € ainsi que sur des placements de trésorerie en USD pour un montant de 117.429 €.

Les reprises de provision s'expliquent comme suit pour un montant de 411.210 € répartis comme suit :

- 54.237 € sur le CAT chez FINANCOOP au Chili
- 50.582 € sur la participation de FEFISOL
- 173.647 € sur le prêt de FOPEPRO (remboursement intégral)
- 8.531 € sur les frais de premier établissement de FOPEPRO (provisionnés à 100 % en 2011, somme passée en perte)
- 44.000 € sur le MAIN - convention de partenariat 2016/2018 (somme passée en perte)
- 20.213 € sur les obligations de MEESCHAERT

Commentaires sur les charges financières

En 2016, des provisions ont été constituées sur les participations (non couvertes par le FID). Ces provisions représentent un montant de 81.546 €:

- MEESCHAERT dépréciation sur obligations pour un montant de 5.042 €
- dotation pour couvrir la participation KAMPANI pour un montant de 15.300 €
- dotation complémentaire pour couvrir la participation SEFEA en Italie pour un montant de 61.204 € (provisionnée à hauteur de 50%)

Pour rappel : en 2015, des provisions ont été constatées sur les participations :

- dotation pour couvrir la participation FOPEPRO pour un montant de 247'664 €
- dotation pour couvrir la participation SEFEA en Italie pour un montant de 19'296 €
- dotation pour couvrir le prêt FOPEPRO à hauteur de 50% pour un montant de 173'647 €

En 2016, pas de pertes constatées sur les prêts mais une perte concernant la participation dans SEFEA pour 24.000 €.

Les cessions sur obligations chez MEESCHAERT représentent un montant de 6.217 €.

Les pertes de change concernant notamment des opérations de change sur les comptes bancaires en devises, autres que le dollar américain pour un montant de 8.498 €.

Le résultat financier est positif de 1'951'488 €.

Analyse du résultat exceptionnel

	2016	2 015
Produits exceptionnels	48 616	1 561 476
Charges exceptionnelles	4 688	741 073
Résultat exceptionnel	43 928	820 403

Commentaires sur les produits exceptionnels

Il s'agit essentiellement de la reprise de provision pour litige pour un montant de 48.000 €.

Commentaires sur les charges exceptionnelles

Il s'agit de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) supplémentaire de 2012/2013 et 2014, pour un montant de 4.688 €, suite au contrôle fiscal réalisé en 2014.

En 2016, il n'a pas été constaté de cessions des titres de participation.

Le résultat exceptionnel est positif de 43.928 €

Résultat de l'exercice 2016

La SIDI dégage un résultat net positif de 921.669 €.

Ce résultat permet de consolider la situation patrimoniale de la SIDI et contribuer à assurer la couverture des risques à-venir.

2. Présentation des comptes de bilan

Les emplois

En Euros	2016	2015
EMPLOIS		
Emplois stables	-	
Immobilisations corporelles	42 915	53 930
Immobilisations financières		
- Participations	11 298 616	8 203 374
- Placements FID à LT.	2 493 278	2 855 317
- Prêts	9 768 490	9 375 559
- Autres immobilisations	154 808	154 808
- Intérêts courus sur prêts	103 923	36 202
Total Emplois stables	23 862 031	20 679 190
Valeurs d'exploitation	-	
Clients	129 881	100 298
Cofinancements : AT FEFISOL	444 592	407 480
Autres : Etat	58 233	
Débiteurs divers	45 032	504 630
Charges constatées d'avance	22 487	20 515
Sous-total Valeurs d'exploitation	700 225	1 032 923
Liquidités	-	
Valeurs mobilières de placement	10 714 266	9 300 720
Disponibilités	668 371	2 447 835
Caisses	5 408	12 421
Sous-total Liquidités	11 388 045	11 760 976
TOTAL DES EMPLOIS	35 950 301	33 473 089

Les faits marquants sont :

- On constate une hausse de 38% des participations par rapport à 2015.
- Les placements FID ont diminué de 12% par rapport à 2015.
- Les prêts ont augmenté de 4 % par rapport à 2015.

Les ressources

En Euros	2016	2015
RESSOURCES		
Ressources stables		
Capital	22 021 608	20 078 440
Réserves :		
- Réserve légale	2 007 844	1 851 512
- Autres réserves	2 349 549	1 463 490
Résultat de l'exercice	921 669	1 051 398
Sous-total ressources stables	<u>27300670</u>	24 444 840
Dettes à long terme		
Actionnaires (comptes courants d'associés)	312 196	11 536
Actionnaire – SIDI GESTION	10 000	10 000
CCA - FID	2 210 514	2 281 850
CCA - Personnes physiques	334 736	334 736
CCA - Personnes morales	873 502	873 502
CCFD - Fonds d'Investissement Rural	1 000 000	1 000 000
Emprunts		63 640
Concours bancaires	2 231	302 713
Sous-total Dettes à LT.	<u>4 743 179</u>	<u>4 877 977</u>
Provisions		
Provisions pour risques et charges	156 438	171 249
Sous-total Provisions	<u>156 438</u>	<u>171 249</u>
Dettes courantes		
Fournisseurs d'exploitation	44 530	74 632
Dettes fiscales et sociales (Urssaf etc)	579 732	638 213
Dettes diverses d'exploitation	54 553	41 117
Investissements engagés à réaliser en 2017	877 472	
Produits constatés d'avance	735 197	875 060
Sous-total Dettes d'exploitation	<u>2 291 484</u>	<u>1 629 023</u>
Financements à court terme		
Billets à ordre (BAO) pour acquisition sicav Solidarité	1 458 529	2 350 000
Sous-total Ressources à court terme	<u>1 458 529</u>	<u>2 350 000</u>
TOTAL DES RESSOURCES	35 950 301	33 473 089

Le capital, variable depuis le changement de statut de la SIDI, a augmenté de plus de 9% par rapport à celui du 31 décembre 2015.

Un complément de provisions pour charges de 33.189 € a été constitué afin de pallier les futurs départs en retraite de l'ensemble du personnel.

Il n'y a pas eu de départ en retraite cette année. La SIDI a considéré que la provision pour litige de 48 000€ (contentieux avec un prestataire) est devenue sans objet.

Les produits constatés d'avance proviennent essentiellement des bailleurs de fonds de BEI, PROPARGO pour constituer le fonds d'Assistance Technique au profit des bénéficiaires de FEFISOL.

Quatre emprunts ont été remboursés en 2016 pour un montant de 950.000 € (cf tableau des emprunts – annexe 8). L'endettement par billets à ordre a été réduit de 950 K€ auprès de BNP MULTIPAR (250 KEUR), NATIXIS SOLIDAIRE (550 000 EUR) et AMUNDI FINANCE SOLIDAIRE (150 KEUR). L'ensemble de ces opérations sont réalisées dans le cadre des accès aux « poches solidaires » de SIDI agréée « Entreprise Solidaire ».

En 2016, il n'y a pas eu de nouvel emprunt souscrit.

Le total des emprunts en cours est de 1.400.000 € ce qui représente une diminution de 38% par rapport à 2015.

Evolution des provisions impactées sur le FID :

Contributeurs au FID	2014	2015	2016
Congrégation des Auxiliatrices	1 787 632,12	1 693 038,17	1 640 106,65
CCFD-Terre Solidaire	621 703,36	588 812,20	570 407,44
Total au 31/12/N	2 409 335,48	2 281 850,37	2 210 514,09
Provisions imputées sur le FID	1 037 232,62	1 216 491,75	1 816 802,12
Provisions SIDI/Total FID	43%	53%	82%

Les provisions cumulées affectées au FID se montent à 1 816 K€ pour le portefeuille prêts & participations. Le risque latent sur le total du portefeuille SIDI est de 11 %. La trésorerie de la SIDI (net d'emprunt) a augmenté et est passée de 9.929 k€ en 2016 à 9.411 k€ en 2015.

Le résultat positif de l'année dernière avait permis de porter les réserves à hauteur de 4 357 K€. Le résultat de l'exercice 2016, positif à hauteur de 922 K€, augmente ainsi les capitaux propres à 27 300K€.

Le litige qui oppose la SIDI à l'Administration fiscale a fait l'objet d'un argumentaire circonstancié en défense du point de vue de la SIDI de ne pas reconnaître l'imposition territoriale relative au financement de l'accompagnement. La juridiction saisie par l'Administration fiscale, la Chambre Départementale des Impôts Directs et Taxes sur le Chiffre d'Affaires s'est déclarée en mai 2016 incompétente. Le Comité de Gérance maintient sa position de ne pas reconnaître cette dette fiscale s'élevant à près de 200 000 € par an sur les 3 derniers exercices.

3. Informations spécifiques

Par application de la loi, il est porté à la connaissance du Conseil de Surveillance les informations suivantes :

Aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Les mentions concernant les détenteurs de capital visés par l'article 356-3 de la loi du 24 juillet 1966 sont les suivantes :

Principaux actionnaires	% capital ou droits de vote aux AG	% capital ou droits de vote aux AG
	31 / 12 / 2016	31 / 12 / 2015
CCFD-Terre Solidaire	> dixième	> dixième
Natixis Solidaire	< vingtième	> vingtième
Epargne Solidarité Développement (représentation des actionnaires individuels)	> tiers	> tiers
Congrégation des Sœurs Auxiliatrices	> dixième	> dixième

En 2016, la rémunération brute du cadre dirigeant de la Société s'élève à 63,8K€

4. Perspectives d'avenir

Plan stratégique SIDI 2013-2016 : Objectifs remplis

Domaine 1

	Données au 31/12/2012		Données réelles au 31/12/2016		ECART REEL/PLANIFICATION au 31/12/2016	Rappel des objectifs de la planification 2013-2016
PF SIDI + FEFISOL	13 950	100%	21 966	100%	-3 034	25 000
AF	8 167	59%	12 176	55%	-4 824	17 000
AL	1 694	12%	3 911	18%	1161	2 750
AS	412	3%	236	1%	236	- 3
MENA	2 540	18%	3 916	18%	16	900
EE	1 136	8%	1 727	8 %	377	1 350

Domaine 2

	Données réelles au 31/12/2012		Données réelles au 31/12/2016		ECART ENTRE REEL/PLANIFICATION au 31/12/2016	Rappel des objectifs de la planification 2013-2016
PF SIDI + FEFISOL	2 096	100%	4 712	100%	-1 288	6 000
AF	867	41%	3 140	67%	-2 160	4 300
AL	1 115	53%	1 380	29%	180	1 200
AS	23	2%	67	1%	-233	300
MENA	91	4%	125	3%	-75	200
EE	-	0%	-	0%	0	

Domaine 3

	Données réelles au 31/12/2012		Données réelles au 31/12/2016		ECART ENTRE REEL/PLANIFICATION au 31/12/2016	Rappel des objectifs de la planification 2013-2016
PF SIDI + FEFISOL	636	100%	323	100%	- 1 093	1 416
AF	432	68%	323	100%	-860	1 183
AL	204	32%	-	0%	-233	233

Avec un portefeuille de 21 779K€ au 31 décembre 2016, la SIDI a rempli ses objectifs (planifié 21 916K€). L'écart négatif consolidé provient de la non-réalisation des objectifs quantitatifs de la partie portefeuille SIDI FEFISOL.

Le plan stratégique s'est achevé et a montré :

- La pertinence et la cohérence de la définition de son approche par domaines complémentaires dans le champ du financement solidaire,
- Des résultats quantitatifs tangibles pour les domaines 1, 2 et 3 avec leur corollaire qualitatif illustré par leurs effets mesurés dans le domaine 4,
- La création et la génération d'effets de levier qui sont maintenant mesurables tant par l'action de FEFISOL en Afrique que par les alliances financières établies par la SIDI au fil du temps.

On note cependant les points d'attention suivants :

- Améliorer la collecte et le traitement des données avec les partenaires car l'information représente le « carburant » du développement attendu,
- Prendre davantage en considération l'univers de compétition dans lequel se meut le financement solidaire, tant au niveau de la collecte des ressources que dans celui de l'identification, du financement et de l'accompagnement des partenaires afin de consolider la chaîne de solidarité vivante que représente la SIDI. Le travail en alliances établi par la SIDI représente un atout à consolider,
- Approfondir les termes de l'équation permettant de consacrer un temps suffisant dédié à une qualité sans cesse améliorée des services financiers et non financiers rendus aux partenaires tout en maintenant l'équilibre économique et financier de la SIDI. La formation et le renforcement permanent des compétences de l'équipe SIDI en sont un élément essentiel,
- Poursuivre l'adéquation entre les objectifs d'accompagnement de la durabilité économique et financière des partenaires de la SIDI et la mesure effective des effets sociaux comme une des composantes stratégiques de leur action,
- Poursuivre le renouvellement du portefeuille de participations, notamment dans la zone prioritaire qu'est l'Afrique, tout en consolidant les positions acquises par la SIDI en Amérique Latine et dans le Bassin Méditerranéen,
- Accentuer la diversification des ressources de la SIDI en mettant en place le projet de fondation pour la SIDI.

Les inflexions du nouveau plan stratégique

Le travail de planification stratégique effectué au second semestre 2016 et au premier trimestre 2017 a permis d'enregistrer les inflexions suivantes :

Positionnement de la SIDI vis-à-vis de son environnement

1. Deux fonctions articulées à la mission SIDI : investissement solidaire & accompagnement :
 - a. L'investissement solidaire concerne les domaines 1 et 2 (intermédiation/inclusion financière et producteurs organisés)
 - b. L'accompagnement concerne l'appui à la structuration/ consolidation/ pérennisation des organisations partenaires SIDI, y compris celles du Domaine 3 (finance communautaire). Cette fonction est 'rehaussée'.
2. La transition écologique et sociale (TES) représente la démarche centrale, y compris pour le domaine 1.
3. Le domaine 4 dédié à la performance sociale irrigue l'ensemble des missions d'accompagnement et d'investissement de la SIDI.
4. L'approche géographique :
 - a. Priorité Afrique en nombre et engagement institutionnel (FEFISOL, effets de levier accompagnement, ...).
Ouverture désormais possible sur toute l'Afrique, alignement sur FEFISOL.
 - b. Consolidation Amérique Latine et Bassin Méditerranéen où la SIDI 'profite' de ses atouts institutionnels pour ancrer son action. Même zones géographiques. Plutôt avec des tickets conséquents.
 - c. Réouverture vers l'Asie en alliances où la SIDI peut amplifier des coopérations déjà existantes sans être 'en première ligne'. Ce qui impliquera d'innover en matière d'instruction de dossiers.
 - d. Statut quo en Europe (Kosovo)
5. L'action en Alliances.

La consolidation attendue de la mission SIDI

Concernant l'investissement : en ce début 2017, la SIDI enregistre d'un côté des intentions d'investissement assez conséquentes où une sélection d'investisseurs institutionnels attend les propositions de la SIDI, et d'un autre côté la SIDI instruit des dossiers qui vont se réaliser durant le premier semestre. La SIDI a aussi enregistré une manifestation d'intérêt de coopération d'un éventail de prospects qui ont vocation à figurer dans le portefeuille SIDI durant ce plan.

Concernant l'accompagnement une quarantaine de chantiers seront identifiés et documentés en amont du plan. La mise en action du fonds de dotation ACTES permet déjà une diversification des ressources affectées à cette mission centrale de l'accompagnement des partenaires SIDI. La SIDI dispose d'atouts propres et forts pour le financement de l'accompagnement. C'est un des facteurs distinctifs de la SIDI.

La SIDI doit résoudre une équation complexe mais dispose des paramètres et atouts pour y parvenir : une SIDI en croissance continue mais maîtrisée, un positionnement partenarial apprécié et maintenant défini et où la SIDI peut innover et consolider, une fonction d'accompagnement qui est soutenue par l'ensemble des composantes de la SIDI et notamment le CCFD Terre Solidaire.

Annexes

Annexe 1 - Évolution des engagements

Principaux investissements (participations, prêts et garanties) réalisés en 2016 :

I - Participations

Pays	Partenaire	Nouvelle participation		Cession/ radiation	Plus/ Moins	Dividende	
		USD	EUR	EUR	value	USD	EUR
AFRIQUE	FEFISOL		591 610,76				
AFRIQUE	KAMPANI		37 500,00				
MADAGASCAR	SIPEM						20 066,10
MOZAMBIQUE	IKURU		123 687,81				
UGANDA	CERUDEB					744 762,77	660 309,22
TANZANIE	YETU		435 799,81				
AMERIQUE LATINE	SICSA					22 750,00	19 992,97
CHILI	FINANCOO		434 503,09				
NICARAGUA	FDL	979 041,00	891 739,68				
PEROU	CAFEPERU	589 311,81	534 574,47			56 056,22	49 262,87
PEROU	CREDIFLO					10 000,00	8 866,03
PEROU	FORTALEC		105 050,00				5 050,00
HAITI	KNFPFRIC			9 422,37	-9 422,37		
EUROPE	SEFEA			24 000,00	-24 000,00		
FRANCE	CCOOP			15,25			
PAYS BAS	OIKOCRED		135,87				135,87
Total		1 568 352,81	3 154 601,49	33 437,62	-33 422,37	833 568,99	763 683,06

II - Prêts et avances

Pays	Partenaire	Nouveau prêt		Remboursement du capital		Païement des intérêts
		USD	EUR	USD	EUR	EUR
AFRIQUE CENTRALE EST	EFUND			168 042,84	205 906,63	42 362,06
AMERIQUE LATINE	FOPEPRO			500 000,00	516 961,96	21 469,56
AMERIQUE LATINE	SICSA	500 000,00	468 867,22			9 377,34
BOLIVIE	ANED			85 000,00	77 181,51	4 457,23
BURKINA FASO	ASIENA				76 224,51	18 082,15
BURKINA FASO	FNGNBTEC				3 779,47	
BURKINA FASO	PAMFBF		503 081,76			5 030,82
BURKINA FASO	SINCO		100 000,00			2 140,00
COLOMBIE	AGROSOLI			35 592,99	45 815,69	9 447,90
COLOMBIE	CENCOIC	120 000,00	113 186,19	120 000,00	113 186,19	5 737,11
COTE D'IVOIRE	COOPARA		118 910,24		6 860,21	2 653,17
EGYPTE	EACD				106 282,47	3 321,33
EQUATEUR	CAAP			110 000,00	100 907,56	20 661,31
EQUATEUR	COPROBI	150 000,00	141 482,74	180 000,00	161 434,98	11 024,34
EQUATEUR	FONMSOEA	100 000,00	88 660,34			
EQUATEUR	JAMBIK			9 527,29	8 593,60	66,01
EUROPE	SEFEA					251,78
GUATEMALA	REDFASCO			61 871,14	55 728,02	21 686,61

GUINEE	WOKO	90 000,00	86 364,07	80 000,00	71 748,88	5 983,82
HAITI	COOPCAB	135 000,00	124 679,63	85 000,00	75 617,11	2 709,79
HAITI	FECCANO	75 000,00	69 131,21	100 000,00	90 801,77	6 053,34
KOSOVO	KRK		1 700 000,00		1 200 000,00	83 299,31
LIBAN	FTTL			88 888,89	79 803,15	10 674,13
MADAGASCAR	FANOHANA		41 000,46		94 470,53	3 004,30
MADAGASCAR	LANZASAM		271 000,00		285 830,00	5 985,43
MADAGASCAR	PHILEOL		14 919,79			
MADAGASCAR	TITEM		82 668,73		82 668,73	1 115,52
MAROC	ALAMANA				335 133,58	21 175,18
MOZAMBIQUE	IKURU				150 000,00	
NICARAGUA	FDL			1 000 000,00	910 829,76	75 900,59
NIGER	FCMNIYA		490 095,96		287 852,14	11 724,74
NIGER	FUCOPRI		199 708,20		79 273,48	1 685,35
NIGER	KOKARI				103 475,83	4 957,77
NIGER	MASNAT				12 220,00	
NIGER	TAANADI				4 230,49	3 391,96
UGANDA	ANKOLE	125 000,00	109 851,48	125 000,00	110 933,62	4 286,69
UGANDA	HOFOKAM	444 444,44	403 563,46			31 699,67
UGANDA	KATERERA		137 457,62		138 432,03	13 423,79
UGANDA	RFCU	70 000,00	63 758,08	123 253,00	109 933,27	5 909,63
UGANDA	SEMULIK	392 447,29	363 848,15	193 731,93	182 731,49	1 690,03
PALESTINE	ASALA					22 682,48
PEROU	CAFEPERU			303 350,10	277 870,47	11 004,97
RWANDA	ABAKUN	100 000,00	87 881,18	100 000,00	91 082,98	4 894,47
RWANDA	KOPAKAMA	118 000,00	111 299,75			2 490,10
SENEGAL	CGRH				30 000,00	
SENEGAL	CREC				8 607,41	1 891,75
SENEGAL	SENFIN				100 000,00	15 125,00
SENEGAL	UGPM				2 835,91	329,38
TANZANIE	MUCOBA					18 258,04
TANZANIE	MVIWAMBI	220 000,00	204 870,43	100 000,00	91 082,98	7 285,97
TANZANIE	RUCODIA				60 284,09	3 920,03
TANZANIE	YETU				435 799,81	
TOGO	FECECAV				60 221,90	8 339,75
TOGO	RESMAIN1				43 295,97	
TOGO	UCMECS		304 898,04		228 673,53	10 533,81
TOGO	WAGES					20 458,66
TUNISIE	ENDA		500 000,00		381 132,38	45 501,61
VIETNAM	ECOLINK			25 778,00	23 595,73	7 125,85
ZIMBABWE	UNTU		335 860,28			3 358,60

Total

2 639 891,73	7 237 045,01	3 595 036,18	7 719 331,82	655 640,23
--------------	--------------	--------------	--------------	------------

III - Garanties

Pays	Partenaire	Nouvelle garantie	Capital en devise	Diminution de l'enveloppe de garantie		Commissions sur Garanties Observation	Montant
LAOS	FC				33 493,53		632,29
MOZAMBIQUE	IKURU	100 000,00	100 000,00				1 083,00
MALI	NYESIGISO				152 449,02		
MADAGASCAR	PHILEOL				14 919,79		
MADAGASCAR	TITEM				217 725,08		
MADAGASCAR	VAHATRA				21 964,11		
Total		100 000,00		0,00	440 551,53	0,00	1 715,29

Récapitulatif des flux

Flux des revenus de portefeuille	1 387 616,21
Flux des investissements (participations + prêts + avances)	10 491 646,50

Annexe 2 - Synthèse du portefeuille des participations :

Comptes	Partenaires	Pays	Valeur bilan au 31/12/2015	Chiffre d'affaires au 31/12/2016	Résultat au 31/12/2016	Cession / radiation	Nouvelle participation ou augmentation	Nouvelle valeur bilan au 31/12/2016	% de détention
Structures de financement de Proximité (SFP)									
PARTICIPATIONS	ACAO	PALESTINE	384 532	1 789 479	109 713	-	-	384 532	10,02%
PARTICIPATIONS	CAFEPERU	PEROU	286 587	3 461 226	187 458	-	534 574	821 161	49,23%
PARTICIPATIONS	CCRO	RDC	17 645	-	-	-	-	17 645	0,00%
PARTICIPATIONS	CONSOLIDAR	COLOMBIE	100 220	-	-	-	-	100 220	59,75%
PARTICIPATIONS	CREDIFLO	PEROU	142 844	1 649 791	16 166	-	-	142 844	8,44%
PARTICIPATIONS	EAFUNO	AFRIQUE CENTRALE EST	482 562	1 133 207	269 599	-	-	482 562	10,08%
PARTICIPATIONS	FINANCOO	CHILI	14 038	11 438 259	322 175	-	434 503	448 541	8,31%
PARTICIPATIONS	FETISOL	AFRIQUE	2 608 389	-	-	-	591 611	3 200 000	13,43%
PARTICIPATIONS	FC	LAOS	153 476	665 997	1 519	-	-	153 476	28,80%
PARTICIPATIONS	FIDL	NICARAGUA	-	13 532 665	95 247	-	891 740	891 740	4,28%
PARTICIPATIONS	FOPEPRO	AMERIQUE LATINE	495 330	210 116	352 184	-	-	495 330	31,18%
PARTICIPATIONS	SAINDESU	URUGUAY	108 679	-	-	-	-	108 679	33,03%
PARTICIPATIONS	SICSA	AMERIQUE LATINE	307 733	902 126	191 587	-	-	307 733	9,34%
PARTICIPATIONS	KAMPANI	AFRIQUE	37 500	-	-	-	37 500	75 000	4,92%
PARTICIPATIONS	FORTALEC	PEROU	328 603	427 343	68 421	-	105 050	433 653	30,46%
PARTICIPATIONS	ISHAKA	BURUNDI	43 842	123 129	86 809	-	-	43 842	12,14%
PARTICIPATIONS	KNFPERIC	HAITI	9 422	-	-	9 422	-	-	0,00%
PARTICIPATIONS	KRKO	KOSOVO	339 977	3 136 317	681 077	-	-	339 977	17,39%
PARTICIPATIONS	MICROINV	MOLDAVIE	187 062	4 111 424	224 629	-	-	187 062	3,42%
PARTICIPATIONS	SINERBE	BURKINA FASO	76 225	-	76 566	-	-	76 225	11,36%
PARTICIPATIONS	SINERGI	NIGER	125 770	52 846	41 661	-	-	125 770	16,49%
PARTICIPATIONS	SIPEM	MADAGASCAR	272 927	2 188 153	402 738	-	-	272 927	16,00%
Sous-total (1)			6 523 404			9 422	2 594 978	9 108 960	
Institutions financières (IF)									
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	BIMS	MALI	552 469	63 083 403	8 418 906	-	-	552 469	2,41%
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	CERUDEB	OUGANDA	475 424	85 176 660	29 012 566	-	-	475 424	11,59%
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	CRUG	GUINEE	171 576	2 272 648	71 898	-	-	171 576	18,90%
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	TEMBEKA	AFRIQUE DU SUD	380 940	86 330	431 853	-	-	380 940	68,54%
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	YETU	TANZANIE	-	1 232 058	895 018	-	435 800	435 800	15,68%
Sous-total (2)			1 580 409			-	435 800	2 016 209	
Entreprises									
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	FTTL	LUBAN	2 778	635 868	97 332	-	-	2 778	7,27%
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	KAYORENR	SENEGAL	22 868	21 358	28 039	-	-	22 868	31,58%
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	NUTRIZAZ	MADAGASCAR	100 529	635 606	35 820	-	-	100 529	22,00%
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	IKURU	MOZAMBIQUE	-	137 620	1 196	-	123 688	123 688	22,50%
Sous-total (3)			126 175			-	123 688	249 863	
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	OIKOCRO	PAYS BAS	6 860	-	-	-	-	6 860	0,00%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	OIKOS	DANEMARK	26 825	-	-	-	-	26 825	0,00%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	BANKETIC	ITALIE	49 968	-	-	-	-	49 968	0,00%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	CCOOP	FRANCE	1 433	-	-	15	-	1 418	0,00%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	OIKOCRO	PAYS BAS	-	-	-	-	136	136	0,00%
Sous-total (4)			85 086			15	136	85 207	
AUTRES IMMO FIN TIAP	KOKARI	NIGER	3 430	-	-	-	-	3 430	0,00%
AUTRES IMMO FIN TIAP	SEFEA	EUROPE	185 000	-	153 561	24 000	-	161 000	4,31%
AUTRES IMMO FIN TIAP	SOLIDARI	EQUATEUR	165 355	121 896 392	3 217 997	-	-	165 355	0,17%
Sous-total (5)			353 783			24 000	-	379 783	
AUTRES IMMO FIN TIAP	ALTERFIN	BELGIE	95 225	-	-	-	-	95 225	0,00%
AUTRES IMMO FIN TIAP	DAMAN	PALESTINE	4 497	-	-	-	-	4 497	0,00%
Sous-total (6)			99 722	-21 730	-	-	-	99 722	
TOTAL GENERAL									
			8 740 551		33 457		3 154 601	11 895 746	

Annexe 3 - Synthèse du portefeuille des prêts

N° de comptes	Noms	Pays	Valeur bilan au	Augmentation	Remboursement des prêts	Pertes	Recouvrement des prêts	Transfert des prêts (Transfert)	Transfert des prêts (Reçu)	Prêts transformés en participations sur remboursement	Trop perçu	Différence de change	Saldo
2741700	ECOLINK	VIETNAM	86 149,28		23 595,73							4 451,29	67 004,84
274316	KRK	KOSOVO	700 000,00	500 000,00	700 000,00								0,00
274318	KRK	KOSOVO		1 200 000,00	500 000,00								1 200 000,00
274319	KRK	KOSOVO											347 294,58
274425	IDESI	PEROU	347 294,58		76 111,56					251 758,91		-381,37	0,00
274427	CAFEPERU	EQUATEUR	278 251,79		159 759,71							-1 675,77	0,00
2744305	COPROBI	EQUATEUR	161 434,98										88 660,34
2744306	FONMISOEA	EQUATEUR		88 660,34									141 482,74
2744307	COPROBI	EQUATEUR		141 482,74						891 739,68		4 880,50	5 215,78
274438	JAMBIK	NICARAGUA			8 593,60							-6 433,13	0,00
274444	FDL	EQUATEUR	8 928,88		19 090,08							7 948,28	36 366,38
274448	CAAP	EQUATEUR	917 262,89		44 314,46							339,58	168 760,54
274449	CAAP	EQUATEUR	72 732,56		56 593,10							6 831,50	0,00
2744502	CENCOIC	COLOMBIE	275 014,06	106 354,69	113 186,19							14 846,52	0,00
274452	ANED	BOLIVIE	62 334,99		77 181,51								23 225,76
274455	AGROSOLI	COLOMBIE	24 382,84		1 157,08							-13 397,80	44 658,61
274456	AGROSOLI	COLOMBIE	89 317,72		31 260,81							1 844,46	77 502,61
274458	AGROSOLI	COLOMBIE	77 502,61		13 104,49							7 935,63	65 329,67
274461	REDFASCO	GUATEMALA	76 589,70		42 623,53							101 135,92	225 367,42
274462	REDFASCO	GUATEMALA	260 055,32		448 430,49								0,00
274474	FOPEPRO	AMERIQUE LATINE	347 294,57	468 867,72						150 000,00			468 867,22
274475	SICSA	AMERIQUE LATINE	150 000,00										0,00
274507	IKURU	MOZAMBIQUE		335 860,28									335 860,28
274509	UNTU	ZIMBABWE	144 759,70			60 284,09							144 759,70
274514	MUCOBA	TANZANIE	60 284,09										0,00
274515	RUCODIA	TANZANIE		91 684,24									0,00
274517	MVIWAMBI	TANZANIE		113 186,19									113 186,19
2745200	TITEM	TANZANIE		82 663,92									0,00
274527	PHILEOL	MADAGASCAR	29 894,13		52 709,52							-3 295,29	29 894,13
274528	LANZASAM	MADAGASCAR	125 830,00	271 000,00	285 830,00								111 000,00
274529	FANOIANA	MADAGASCAR	94 470,07	41 000,00	94 470,07								41 000,00
274600	FTTL	LIBAN	68 608,29		39 901,57							5 597,45	34 304,17
274607	FTTL	LIBAN	33 286,75		39 901,58							6 614,83	0,00
274608	FTTL	LIBAN	88 074,69		106 282,47								88 074,69
274611	EACO	EGYPTE	219 577,95									-3 326,92	109 968,56
274624	ASALA	PALESTINE	458 043,24										458 043,24
274711	INDEPCO	HAITI	67 928,63	21 970,30	90 801,77							902,84	0,00
274715	FECCANO	HAITI		76 927,80	75 617,11							-1 310,69	0,00
274716	COOPCAB	HAITI		47 160,91									47 160,91
274717	FECCANO	HAITI		47 160,91									47 160,91
274718	COOPCAB	HAITI											163 823,13
274808	ALAMANA	MAROC	491 290,75		335 131,58							7 665,96	296 711,33
274850	ENDA	TUNISIE	741 783,32		381 132,38							-63 937,61	500 000,00
274851	ENDA	TUNISIE		500 000,00									0,00
274909	CGRH	SENEGAL	30 000,00			30 000,00							107 630,43
2749100	TAANADI	NIGER	111 860,92		4 230,49								0,00
27491000	FCMNIYA	NIGER		45 734,70	45 734,70								76 224,51
27491001	FCMNIYA	NIGER		76 224,51									15 244,90
27491002	FCMNIYA	NIGER		15 244,90									328 500,00
27491003	FCMNIYA	NIGER		328 500,00									

Annexe 4 - Synthèse des garanties

N° compte	Date de la convention	Date de fin	Bénéficiaire	Pays	DEVISE	Montant en DEVISE	Montant des engagements en EUR	Date main levée	Main levée de la garantie ou diminution	En cours SIDI au 31/12/2016
271100	07/07/2015	31/12/2099	DAMAN	PALESTINE	EUR	100 000,00	100 000,00			100 000,00
503807	17/05/2013	31/07/2019	FC	LAOS	LAK	700 000 000,00	116 017,52		33 493,53	82 523,99
503807	02/11/2016	02/12/2017	IKURU	MOZAMBIQUE	EUR	100 000,00	100 000,00			100 000,00
	24/10/2014	06/11/2016	NYESIGIS	MALI	XOF	100 000 000,00	152 449,02	06/11/2016	152 449,02	
503807	23/12/2010	30/06/2018	PHILEOL	MADAGASCAR	MGA	51 236 372,68	14 919,79	04/08/2016	14 919,79	
503807	22/05/2015	31/07/2016	TITEM	MADAGASCAR	MGA	770 000 000,00	217 725,08	20/07/2016	217 725,08	
503807	18/05/2015	01/07/2017	VAHATRA	MADAGASCAR	MGA	134 000 000,00	41 600,95		21 964,11	19 636,84
Total							742 712,36		440 551,53	302 160,83

Annexe 5 - Comptes de résultats

EUR	2016	2015
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires		
Prestations C.C.F.D.	1 118 762	1 125 138
Cofinancements	36 422	42 787
Cofinancements - AT FEFISOL	350 590	338 397
Prestations partenaires - FEFISOL	230 553	204 610
Autres prestations	-	292
Produits du portefeuille (jetons de présence, commissions ...)	85 303	59 384
Produits d'activités	62 820	50 588
Reprise prov. & transfert de charges	33 580	137 618
Total des produits	1 918 032	1 958 814
Charges d'exploitation		
Charges d'exploitation courante	713 894	733 741
Frais de personnel	1 689 398	1 755 696
Dotations aux amortissements	12 531	11 849
Dotations pour charges	33 189	10 376
Pertes sur créances (MAIN/FDPEPRO)	111 827	-
Subventions accordées	34 030	42 391
Prestations de service pour AT FEFISOL	350 590	338 397
Autres charges	46 320	60 621
Total des charges	2 991 778	2 953 071
Résultat d'exploitation	1 073 746	994 256
Produits financiers		
Revenus du portefeuille (prêts et participations)	1 356 222	1 038 754
Revenus de placement	61 316	108 238
Revenus du F.I.D.	42 566	57 169
Gains de change	182 994	662 882
Gains de change liés au portefeuille	188 751	-
Reprise de provisions	411 210	38 556
Autres produits	1 578	4 113
Total des produits	2 244 637	1 909 711
Charges financières		
Dotations pour risques financiers	5 042	74 450
Dotations pour risques financiers, participation	76 504	440 607
Sous-total Dot. Prov. R&C financières	81 546	515 057
Intérêts sur emprunts	40 214	46 204
Intérêts sur compte courant	2 022	5 035
Pertes sur prêt	-	30 000
Pertes sur participation - SEFEA	24 000	23 593
Cessions actions - Valeur Mobilière Placement	6 217	25 733
Pertes de change	8 498	38 838
Pertes de change liées au portefeuille	130 652	-
Total des charges	293 149	684 460
Résultat financier	1 951 488	1 225 251
Produits exceptionnels	48 616	1 561 476
Charges exceptionnelles	4 688	741 073
Résultat exceptionnel	43 928	820 403
Impôts sur le résultat		
Résultat net	921 669	1 051 398

44

Annexe 6 - Bilan comptable

ACTIF		AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS		PASSIF		31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS		PASSIF		31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE				CAPITAUX PROPRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				Capital			22 021 608	20 078 440
Logiciels	51 091		51 091	Réserves				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				Réserve légale			2 007 844	1 851 512
Installations, agencements	195 333		158 895	Autres réserves			2 349 549	1 463 490
Matériel de bureau et informatique	91 077		84 600					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				Résultat de l'exercice			921 669	1 051 398
Participations	11 889 745		591 129					
Prêts	9 768 490							
Autres Immobilisations financières	154 808							
Intérêts courus sur prêts	103 923							
TOTAL (I)	22 254 466	11 715	11 368 713	TOTAL (I)		17 823 873	27 300 670	24 444 840
ACTIF CIRCULANT				PROVISIONS				
CREANCES				Provisions pour litiges				48 000
Clients	137 490		7 609	Autres provisions			156 438	123 149
Cofinancements : AT FEFISOL	444 592			TOTAL (II)			156 438	171 249
Autre : Etat	58 233			DETTES				
Débiteurs divers	45 032			Actionnaires - CCA			312 196	11 536
				Actionnaire - SIDI GESTION			10 000	10 000
				CCFD - Fonds d'investissement Rural			1 000 000	1 000 000
				FID - Fonds de garantie			2 210 514	2 281 850
				Emprunts (Billets à l'Ordre)			1 458 529	2 413 640
				Concours bancaires			2 231	302 713
				Sous-total Dettes à long terme			6 201 709	7 227 978
				Dettes fournisseurs et comptes rattachés			44 530	74 632
				Dettes fiscales et sociales (Urssaf etc)			579 732	638 213
				Investissements engagés à réaliser en 201			877 472	41 118
				Autres dettes			54 553	
				Sous-total Dettes courantes			1 556 288	753 962
COMPTES DE REGULARISATION				COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	22 487			Produits constatés d'avance			735 197	875 060
TOTAL (II)	14 594 199	11 311	11 311	TOTAL (II)		11 439 216	8 493 194	8 857 000
TOTAL GENERAL (I + II)	36 848 667	898 366	35 950 301	TOTAL GENERAL (I + II)		33 473 089	35 950 301	33 473 089

Annexe 7 - Ressources externes

3.1. Cofinancements bailleurs

PAYS	PROJETS	FINANCEURS	MONTANT DE LA CONVENTION		MONTANTS A RECUS		MONTANTS A RECEVOIR		ACTIVITES / PRODUITS			Transferts Proj.	Charges SDI	Total Charges
			2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
RDC	CCRD	CCFDMUS1	20 233,01	20 233,01	0,00	0,00	20 233,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RDC	CCRD	CCFDMUS2	41 500,00	41 500,00	0,00	0,00	18 366,35	23 133,65	15 974,44	2 391,91	18 366,35	0,00	0,00	0,00
RDC	CCRD	CCFDMUSO	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	204,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RDC	CCRD	GILRDC	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total CCRD			101 733,01	81 733,01	20 000,00	20 437,86	18 366,35	43 133,65	15 974,44	2 391,91	18 366,35			
RDC	RDCO	CCFDMUS1	21 953,45	21 953,45	0,00	0,00	21 953,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RDC	RDCO	CCFDMUS2	41 500,00	41 500,00	0,00	0,00	9 000,00	32 500,00	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00
RDC	RDCO	GILRDC	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	9 055,75	10 944,25	9 055,75	0,00	9 055,75	0,00	0,00	0,00
Sous-total AUTRE - RDC			83 453,45	83 453,45	0,00	21 953,45	18 055,75	43 444,25	18 055,75	0,00	18 055,75			
SENEGAL	JARINOO	MERKUR	21 341,00	21 341,00	0,00	0,00	0,00	716,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total JARINOO JANT BI			21 341,00	21 341,00	0,00	0,00	0,00	716,36	0,00	0,00	0,00			
SENEGAL	UGPM	CRLUGPM	10 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SENEGAL	UGPM	POWEOUGP	23 600,00	23 600,00	0,00	0,00	396,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total UGPM			33 600,00	28 600,00	5 000,00	396,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOGO	FECECAV	ADAFECEC	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	2 817,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total FECECAV			10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	2 817,70	0,00	0,00	0,00			
TOTAL COFINANCEMENTS			250 127,46	225 127,46	25 000,00	42 787,31	36 422,10	90 111,96	34 030,19	2 391,91	36 422,10			

3.2 Cofinancements FEFISOL

PAYS	AUTRES	FINANCEUR	MONTANT DE LA CONVENTION	MONTANTS RECUS	MONTANTS A RECEVOIR	ACTIVITES/PRODUITS			Transfert à Projet 2016	Charges SIDI 2016	Total Charges 2016
						2015	2016	2017			
	THEFFAT	BEI	1 000 000,00	650 000,00	350 000,00	163 744,59	270 612,08	370 342,45	0,00	270 612,08	270 612,08
	THEFFAT	FEFILOCA	156 930,33	156 930,33	0,00	43 770,60	48 805,69	21 354,10	0,00	48 805,69	48 805,69
	THEFFAT	MINISFIN	200 000,00	200 000,00	0,00	64 494,00	14 585,00	105 405,00	0,00	14 585,00	14 585,00
	THEFFAT	NMIFEFIS	7 688,00	8 076,00		4 308,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	THEFFAT	PROPARG O	330 000,00	260 000,00	70 000,00	62 079,99	16 587,53	138 411,20	0,00	16 587,53	16 587,53
TOTAL COFINANCEMENTS						1 694 598,33	1 275 006,33	420 000,00	338 397,18	350 590,30	635 512,75
									0,00	350 590,30	350 590,30

Annexe 9 - Réalisations budgétaires 2016

	REALISE 31/12/2015	BUDGET 2016	REALISE 31/12/2016
CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION			
Appui / conseil aux partenaires	964 813	1 048 371	990 495
dont transferts à projets spécifiques (cofinancements)	42 419	0	34 030
dont ressources humaines dédiées aux opérations	629 161	625 671	570 945
dont dépenses hors projets spécifiques et hors RH hope	293 233	353 200	385 519
Thématiques transversales	856 266	535 329	949 842
dont transferts à projets spécifiques	0	0	0
dont ressources humaines dédiées aux opérations	431 577	362 329	541 221
dont dépenses hors projets spécifiques et hors RH hope	424 689	173 000	408 621
		0	
SOUS TOTAL OPERATIONS	1 821 079	1 584 200	1 940 336
Communication eur la chaîne de solidarité pour le financement	78 778	63 000	27 894
Frais de fonctionnement	311 578	380 500	358 413
Ressources humaines (salariés et prestations hors OPE)	729 909	628 000	649 128
Ecritures d'inventaire (provisions)	11 726	0	15 907
		0	
SOUS TOTAL SIEGE	1 131 992	1 071 500	1 051 442
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	2 953 071	2 655 700	2 991 778
Cofinancements (SIDI et FEFISOL AT)	381 184	140 000	387 012
Prestations SIDI	204 610	211 883	230 554
Remboursements frais	64 613	50 000	33 580
Prestations CCFD (Hors TVA)	1 125 140	1 165 000	1 118 762
Produits du portefeuille (commissions, Jeton présence...)	69 652	16 000	85 683
Autres ressources	54 287	0	62 441
Ecritures d'inventaire (reprises provisions)	59 330	0	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 958 816	1 582 883	1 918 031
RESULTAT D'EXPLOITATION	-994 255	-1 072 817	-1 073 747

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Charges financières	684 460	52 000	162 497
dont pertes de change (hors portefeuille)	7 658	0	99
dont provisions pour risque financier portefeuille	575 809	0	113 945
TOTAL CHARGES FINANCIERES	684 460	52 000	162 497
Revenus du portefeuille partenaires (net des pertes/gains change)	1 038 754	855 000	1 414 320
dont revenus des prêts (dont intérêts courus au 31/12 reçus en n+1)	538 068	455 000	650 637
dont revenus des prises de participation	500 686	400 000	763 684
Autres produits financiers	870 957	631 110	699 664
dont gains de change (hors portefeuille)	254 527	0	117 778
dont reprises de provision pour risque financier portefeuille	228 444	60	476 426
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 909 711	938 110	2 113 985
RESULTAT FINANCIER	1 225 251	886 110	1 951 488

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS			
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	741 073		4 688
dont cessions	741 073	607 000	4 688
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 561 476	1 064 808	48 616
dont cessions	1 561 476	1 064 808	48 616
RESULTAT EXCEPTIONNELS	820 403	457 808	43 928
IMPOTS SOCIETE	0		0
RESULTAT NET	1 051 400	271 099	921 669

Annexe 8 - Emprunts

ECHEANCE DE				CAPITAL				CAPITAL				INTERETS	
N° COMPTES	NOMS	DUREE DE L'EMPRUNT	REMBOURS EMENT	DATE OCTROI	DATE DE VERSEMENT	MONTANT	RESTANT Dû EN DEVISE	REMBOURS E EN EUR	TOTAL EUR COURS AU 31/12/2016	SOLDE COMPTA EN EUR	INTERETS COURUS		
164 405	CC BAO CONFIDANCE SOLIDAIRE (T1)	3 années	31/01/17	31/01/14	31/01/14	200 000	200 000		200 000	200 000			
164 406	CC BAO FAIM & DEVELOP EQUILIBRE (T1)	4 années	31/01/18	31/01/14	31/01/14	200 000	200 000		200 000	200 000			
164 407	BAO FAIM & DEVELOP TRESO (T1)	5 années	31/01/19	31/01/14	31/01/14	300 000	300 000		300 000	300 000			
TOTAL 1644					EUR	700 000	700 000		700 000	700 000	14 457		
164 601	BNP MULTIPAR SOLIDAIRE (T1)	3 années	30/12/16	31/12/13	31/12/13	250 000	250 000	250 000					
TOTAL 1646					EUR	250 000	250 000	250 000					
164 702	BO AMUNDI FINANCE & SOLIDARITE (T1)	3 années	01/08/16	01/08/13	01/08/13	150 000	150 000	150 000					
164 703	BO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	3 années	26/11/18	27/11/15	27/11/15	400 000	400 000		400 000	400 000			
TOTAL 1647					EUR	550 000	550 000	150 000	400 000	400 000	4 378		
164 800	BAO NATIXIS (T1)	3 années	15/12/16	16/12/13	16/12/13	200 000	200 000	200 000					
164 801	BAO NATIXIS (T1)	3 années	16/12/16	17/12/13	17/12/13	350 000	350 000	350 000					
164 802	FPS BO NATIXIS SOLIDAIRE (T1)	3 années	15/01/18	14/01/15	14/01/15	300 000	300 000		300 000	300 000			
TOTAL 1648					EUR	850 000	850 000	550 000	300 000	300 000	6 120		
									950 000	1 400 000	1 400 000	24 955	